

Carnet de notes

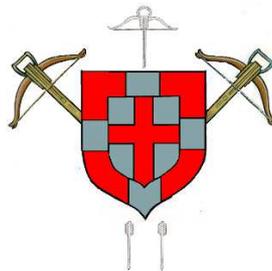
A propos des arbalétriers en Wallonie

Par

Bernaerts Luc

Archiviste honoraire du Grand Serment Royal et de Saint-Georges des Arbalétriers de Bruxelles.

Édition août 2023





196. — Doyen d'une confrérie de tir à l'arbalète (1530).
Beken van een kruisboogschutters gilde (1530).

Avant-propos de l'auteur

Ces pages sont un condensé des différentes informations glanées au cours de ma présence aux archives du Grand Serment Royal et de Saint-Georges des Arbalétriers de Bruxelles.

Que le lecteur n'espère pas y trouver un travail scientifique !

Nous n'avons pas repris les détails historiques des Sociétés ou Gildes ayant un historique sur leur site internet, ni l'ensemble des pages extraites des livres facilement lues sur internet selon les références en bas de pages.

archiviste@arbalétriers-saintgeorges.be

Document libre de droit pour autant que la source soit citée.

Relevé des sociétés d'arbalétriers en Wallonie.

Arlon	
Ath	Serment des arbalétriers de Saint-Roch
Audregnies	
Bastogne	Confrérie de Saint-Sébastien ou de l'arbalestre
Beaumont *	Serment des arbalétriers de Saint-Georges
Binche	Confrérie de Saint-Georges.
Boussu	Saint Jean- Baptiste
Bouvignes	
Bracquegnies (voir La Louvière)	
Braine l'Alleud	Grand Serment de Saint-Sébastien de Braine L'Alleud
Braine-le-Comte *	Confrérie des arbalétriers de Notre Dame de Pitié Société des arbalétriers de Saint-Christophe Royale Arbalète Brainoise
Bruyères	
Charleroi*	Arbalétriers du Champs de Mars Richard cœur de lion
Chercq (Tournai)	Arbalétriers de Saint-Sébastien
Chièvres	
Chimay *	Confrérie des arbalétriers de Chimay
Ciney *	Compagnie St Sébastien des arbalétriers de Ciney
Comines	Arbalétriers de Saint-Georges
Dinant *	Compagnie des arbalétriers de Notre-Dame de Dinant-Durbuy
Enghien*	Haut et Noble Serment des Arbalétriers de Saint-Jean-Baptiste Confrérie des arbalétriers de Sainte-Anne
Grez Doiceau *	Grand Serment Royal des arbalétriers de Saint-Georges
Herseaux (voir Mouscron)	
Houdeng-Aimeries	Arbalétriers de Saint-Georges
Huy	
Jumet	Saint-Arnould
La Hestre (Manage)	La Concorde
La Louvière	
Le Roeulx	
Lalaing	
Lessines	Serment des arbalétriers de Saint-Georges
Leuze	
Liège	Jeunes Arbalétriers Vieux Arbalétriers Le Perron Liégeois L'Espérance Les Disciples de Guillaume Tell Les Arbalétriers du Val-Saint Lambert

Les Vrais Arbalétriers Liégeois.
Arbalétriers Liégeois

Marche	-
Marchienne-au-Pont	Les arbalétriers Guillaume Tell 1874-1902
Marcinelle	Union et Liberté* ? Société Royale Marcinelle
Mons	Saint-Sébastien Arbalétriers de Notre-Dame Arbalétriers de Saint-Antoine Confrérie de Sainte-Anne L'Union
Mouscron	Société Saint-Georges
Namur	Grand Serment L'étoile Le Croissant
Neufchâteau	-
Nivelles	
Orchies	
Pecq	Société Guillaume Tell
Peruwelz	La Lyonnaise
Quenast	L'Union
Saint-Ghislain (Hengouwen)	
Soignies *	L'Union Arbalétriers de Saint-Landry*
Thuin	
Tournai (Tournai)	Grand Serment de Tournai St Georges Serment de Saint-Maurice Les Phéniciens * Les Francs arbalétriers de Tournai
Tubize	Société Guillaume Tell Saint-Georges Les Amis Réunis
Visé *	Compagnie Royale des Anciens Arbalétriers Visétois
Warneton	
Wiers (Hainaut)	

Bizarreries ! Arbalétriers du dragon

Nb : Sociétés encore actives en 2023 = *



Arlon

1455, à Arlon ¹, Luxembourg figure parmi les villes invitées.

1456, à Luxembourg ², Arlon figure parmi les villes invitées.

14 juillet 1455, les tireurs de Luxembourg reçoivent de la ville 3 florins, à titre d'intervention dans les frais qu'ils avaient faits en se rendant à un concours à Arlon, d'où ils avaient rapporté plusieurs prix; ³

Ath

Le dimanche le plus rapproché de la fête de la Décollation de Saint-Jean se fait la procession d'Ath, instituée, en 1392, par André de Luxembourg, soixante-quatrième évêque de Cambrai. Elle sort par la porte de Bruxelles vers dix heures du matin et rentre par la même porte à trois heures après-midi.

Le clergé, le magistrat, tous les ordres religieux, les corporations, les confréries de la Miséricorde, de Saint-Joseph, de Saint-Nicolas, ouvraient la marche, escortés des **arbalétriers** dans leur uniforme écarlate, des canonniers sous le titre de sainte Marguerite, en uniforme bleu, parement rouge galonné d'argent, et des trois confréries d'archers ⁴.

1325 Les Arbalétriers, au nombre de 21, furent établis en 1325 par le comte de Hainaut, Guillaume I d'Avesnes⁵, sous l'invocation de **saint Roch** et devaient servir à la défense de la ville. Ils avaient le droit de porter l'épée en tout temps, étaient exempts de droits d'aubaine de morte-main. Tous les ans, ils allaient à la procession de la ville de Hal pour y porter l'image de la sainte Vierge, à la place des magistrats d'Ath, qui s'y étaient engagés au nom du comte de Hainaut. Ils y offraient une robe dont on revêtait la sainte Vierge : c'était entre leurs mains que les échevins de Hal la remettaient pour être portée à la procession ; ils avaient cet honneur, et la préférence sur toutes les autres confréries du pays qui s'y trouvaient pour le même sujet.

Dès qu'ils étaient à portée de la ville de Hal, les bailli, maïeur, échevins venaient les recevoir à cheval jusque hors de la porte, avec beaucoup de distinction, les conduisaient à l'hôtel de ville et leur donnaient fort honorablement à dîner.⁶

1332 Ath organise un concours de tir, on y note la présence de Kortrijk.⁷

1354 les privilèges de 1325 sont confirmés par Albert de Bavière

1390 Ath organise une grande trairie (présence de Braine)

1394 participe au concours organisé par Tournai. Ils sont 7 tireurs.

1404 participe au concours de Mechelen avec 45 gildes ⁸, le 1^{er} juin, parmi les villes invitées figurent Ath, Mons, Braine-le-Comte, Anvers, Vilvorde, Zoutleeuw....

1408 participe au concours d'Audenarde avec 45 gildes.

1417 liste des 25 arbalétriers voir p.206 Trulla et cartæ éd.Frédéric Chantinne... *Nous avons à disposition une liste d'arbalétriers d'Ath issue du compte du domaine de 1417-1418. Dans ce compte sont inscrits les noms de chacun des bourgeois athois redevables du droit de bourgeoisie qui s'élève à cette date à 12 deniers et une rasière d'avoine (mesure d'Ath) par an.*

1422 participent à un concours avec Enghien ⁹

¹ - L'arbalète dans tous ses états ch.VIII – Samin Bernaerts.

² - L'arbalète dans tous ses états ch.VIII – Samin Bernaerts .

³ Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique.- Commission royale d'histoire, 1933

⁴ Ces trois compagnies portaient le titre : 1° de saint Nicolas, 2° de sainte Christine et 3° de saint Sébastien ; ces derniers portaient un uniforme écarlate, chamarré de broderies en or.

⁵ Histoire de la ville d'Ath – Jules Dewert -

⁶ Gildes, corps de métiers et serments – A.Vandenpeereboom - 1874

⁷ Sources des dates des concours de tir : *De schutterswedstrijden der brabantse gilden -E.Van Autenboer -1996* p.215,216,217,218,224,228,230,232,234,235

⁸ - J. Vannerus - Trois documents relatifs au concours de tir à l'arbalète organisés à Malines en 1458 et 1495, B.C.R.H., t. 97, 1933, pp. 203-204.

⁹ Histoire de la ville d'Ath – Jules Dewert -

1439 ils sont invités au tir de la gilde de Saint-Georges de Gand pour l'an 1440. Le parchemin d'invitation est conservé au musée de la Biloque de Gand. (cité par A.V. Gillet-coll.F.Samin)

1440 participe au concours de Gand, et gagne un prix

1444 textes ducaux : Ath (B, Hainaut, ch.-l. arr.) – arbalétriers – 28 février 1444 (n. st.) – Ordon. PBHt, p. 209-211.

1455 concours à Tournai.

1463 concours à Audenarde.

1492 concours organisé par Ath. Mons et Lessines sont présents.

1498 à Gand avec 31 autres villes.

1505 participent à un concours à Enghien ¹⁰

1799 biens vendus comme biens nationaux.

Audregnies

1392 organise un concours de tir, on y note la présence de Braine-Le-Comte.¹¹

Bastogne

Confrérie de Saint-Sébastien ou de l'arbalestre

Il y a une rue : RUE DES ARBALETRIERS, - 6600 BASTOGNE

Tout porte à croire que la Société dite de Saint-Sébastien a débuté entre 1548, lors de la fin des Francs-hommes et 1623, date des plus vieilles archives de Bastogne et date reprise sur le collier « l'oiseau d'argent ». Ces bourgeois étaient capables de manier l'arbalestre. Le fusil a rapidement été adopté. Un règlement (1793) décrit les différentes règles en vigueur dans la confrérie dont beaucoup d'articles relatifs aux prescriptions religieuses.¹² L'ensemble du règlement est consultable sur le net.

A consulter : St Sébastien Bastogne - Voir p6 Point de mire 9^{ème} année nr 2 fév 1996

**GAGNÉ. PAR. LE. SR. PIERE.
COUTELIER. ESCHEVIN.
DE. BASTOIGNE. TROIS. ANNÉS.
CONSECUTIFS. RENDU. A. LA. CONFRAIRIE.
GRATIS. 1705.
LA = VEUVE = SERVAIS = NEE =
COUTELIER = A = DONNE = A = LA =
CONFRAIRIE = TROIS = PETITS =
ECUS. = 1763.**

« L'écusson présente : écartelé ; aux 1 et 4 d'argent ;
aux 2 et 3 équipolé de 16 points d'échiquier d'argent
et de pourpre, à la bande de gueules brochant sur le
tout.

« De l'autre côté des chainettes se trouvent aussi la
même calotte et un écusson.

« Sur l'avert de la calotte on lit :

**S. SEBASTIANE. ORA. PRO. NOBIS.
ANNO. 1793.**



¹⁰ Histoire de la ville d'Ath – Jules Dewert -

¹¹ De schutterswedstrijden der brabantse gilden -E.Van Autenboer -1996 p.217

¹² Source : Histoire de la ville de Bastogne –Dr Aug. Neyen- 1868 p.114 à 133

https://books.google.be/books?id=5o6AAAacAAJ&printsec=frontcover&dq=histoire+de+la+ville+de+bastogne&hl=fr&sa=X&ved=0ahUKewj_xcKaoMjYAhUD_aQKHf1UACkQuwUIKjAA#v=onepage&q&f=false

Même Source, même texte dans : Histoire de la ville d'Arlon- vol. II - Typ. et lithographie de P.-A. Bruck, 1874

Beaumont

Serment des arbalétriers de Saint-Georges¹³

1340 La milice monte aux créneaux pour combattre le seigneur de Vervins et le Vidame de Châlons.

1372 Les confrères prirent part à divers concours organisés par d'autres serments du comté ; notamment à celui qui se donna à Valenciennes le 24 avril

1413 du 11 juillet au premier août, Gussion Saywin, arbalétrier Beaumontois, garde la porte du Ploy

1439 ils sont invités au tir de la gilde de Saint-Georges de Gand pour l'an 1440. Le parchemin d'invitation est conservé au musée de la Biloque de Gand. *(cité par A.V. Gillet-coll.F.Samin)*

1443 des archers et des arbalétriers furent placés aux portes de Binche et du Plouy « pour doute des écorcheurs »

1561 Philippe III de Croy et sa femme Jeanne de Halluin offrent à la Confrérie un collier et une bannière. Ce collier d'une valeur inestimable est, de nos jours, porté par le Grand Maître.

Ce serment disparut à l'époque des guerres de don Juan, dans la seconde moitié du XVIe siècle

1820 Le Serment de Saint Georges fut rétabli



24. La confrérie des arbalétriers de Saint-Georges existait déjà au début du XIVe siècle. En 1820, elle possédait un collier en argent avec trois médaillons (Saint-Georges, les armes de la Maison de Caraman et l'inscription: „donné par le Comte Maurice de Caraman, Grand Maître protecteur, en 1820, première année du rétablissement de cette confrairie érigée en la ville de Beaumont par ses ancêtres”). Cette confrérie disparut en 1940. Son berceau était situé à la rue Basse.

¹³ Source : leur site internet.

1906 Cité dans une liste¹⁴ des participants au cortège du 15 juillet 1906 (525ème anniversaire des arbalétriers de St-Georges Bruxelles). On y lit que le Président est le « Prince Philippe ».



Photographie en vente sur Delcampe et annoncée comme société de Beaumont

C'est en 1990 que quelques Beaumontois acharnés remirent sur pied le Serment.



¹⁴ Original aux archives du GSR



Procession avec les Arbalétriers de Beaumont et la statue de Saint-Georges (date inconnue)

Binche La confrérie de Saint-Georges

1372 premières mentions d'arbalétriers à Binche¹⁶

1378 La duchesse Anne ordonne d'envoyer à Jodoigne 12 arbalétriers de Binche

1383 30 hommes des arbalétriers du serment de Saint-Georges sont conduits par Godefroid de la Tour au siège de Louvain.

1394 participe au concours organisé par Tournai. Ils sont 8 tireurs.¹⁷

1403 leur « maistre » est Jean Renot

1405 organise un concours. Enghien est présent.¹⁸

1408 Ils suivent Guillaume IV de Bavière, comte de Hainaut au conflit contre les Liégeois.

1408 participe au concours d'Audenarde avec 45 gildes.¹⁹

1409 présent à Lalaing pour un concours.²⁰

1411 présent à St Amand pour un concours.²¹

¹⁵ From RTBF https://www.rtbf.be/auvio/detail_les-arbalétriers-de-beaumont?id=2244990

¹⁶ Guillaume Tell La Gaité Binche -société d'archéologie de Binche - 1924

¹⁷ De schutterswedstrijden der brabantse gilden -E. Van Autenboer -1996 p.217

¹⁸ De schutterswedstrijden der brabantse gilden -E. Van Autenboer -1996 p.218

¹⁹ De schutterswedstrijden der brabantse gilden -E. Van Autenboer -1996 p.218

²⁰ De schutterswedstrijden der brabantse gilden -E. Van Autenboer -1996 p.219

²¹ De schutterswedstrijden der brabantse gilden -E. Van Autenboer -1996 p.219

1419 organise un concours.²²

1439 ils sont invités au tir de la gilde de Saint-Georges de Gand pour l'an 1440. Le parchemin d'invitation est conservé au musée de la Biloque de Gand.²³

1440 participe au concours de Gand.²⁴

1455 organise un concours, Enghien est présent.²⁵

1455 Binche est présent à Tournai.²⁶

1498 Binche est présent à Gand avec 31 autres villes.²⁷

1510 participe au concours à Namur.²⁸



La tour Saint-Georges servait de lieu de réunion. Le berceau, où ils s'exerçaient au tir, s'étendait le long du rempart, à proximité de leur local.²⁹

On allouait aux arbalétriers, chaque année, sur les revenus de la ville, une gratification de 36 à 38 livres pourvu qu'ils assistent en corps aux processions annuelles.

A voir : Voir dans Le Crennequinier nr 7 p.92
Histoire de la Ville de Binche par Théophile Lejeune -1887³⁰

Boussu

Lu dans *Mémoires de la Société Historique et Littéraire de Tournai, Volume 6 – 1859- pages 14 & 15, dans le chapitre Château et Seigneuries de Boussu :*

²² De schutterswedstrijden der brabantse gilden -E.Van Autenboer -1996 p.220

²³ (cité par A.V. Gillet-coll.F.Samin)

²⁴ De schutterswedstrijden der brabantse gilden -E.Van Autenboer -1996 p.225

²⁵ De schutterswedstrijden der brabantse gilden -E.Van Autenboer -1996 p.228

²⁶ De schutterswedstrijden der brabantse gilden -E.Van Autenboer -1996 p.228

²⁷ De schutterswedstrijden der brabantse gilden -E.Van Autenboer -1996 p.233

²⁸ Source : Le Crennequinier nr 7 p.92

²⁹ : Histoire de la ville de Binche par Théophile Lejeune – 1880 -

³⁰

https://books.google.be/books?id=f_VAAAAAYAAJ&printsec=frontcover&dq=Histoire+de+la+Ville+de+Binche+par+Th%C3%A9ophile+Lejeune&hl=fr&sa=X&redir_esc=y#v=onepage&q=Histoire%20de%20la%20Ville%20de%20Binche%20par%20Th%C3%A9ophile%20Lejeune&f=false

Au mois d'avril 1548, Charles-Quint accorda avec grands privilèges, à Jean de Henin, l'octroi d'une confrérie d'arbalétriers sous l'invocation de saint Sébastien, laquelle subsiste toujours, malgré la création d'autres sociétés rivales. (1)

(1) 1859 Société d'arbalétriers de Saint Jean-Baptiste citée dans les mêmes Mémoires (p.15)



Un collier d'argent exposé dans le musée du site archéologique du château de Boussu. (en 06-2023)
Ce collier aurait été offert par son Grand Maître **Maurice** Gabriel Joseph De Caraman, Comte de Boussu à une Compagnie d'Arbalétriers de Boussu lors de sa (re?)fondation en 1806.³¹
-la société est bien dite de « St-Maurice » qui est d'ailleurs représenté sur le collier, sans doute en hommage au donateur, preuve en est par : http://www.cercle-histoire-saint-ghislain.be/download/histoire_de_la_commune_de_boussu.pdf p.82 Wattier 1858:

M. le comte de Caraman encourage tout ce qui peut contribuer au bien-être et à l'agrément de la commune. De son temps il se forme, sous l'invocation de saint Maurice parmi les notables de la commune, une compagnie d'arbalétriers dont il est le grand-maitre, et une

Nb une rue des arbalétriers existe à Boussu.

Bouvignes

1450 les arbalétriers et les archers de Bouvignes avaient déplacé un papegay et occasionné certains dégâts dans un pré situé sur les hauteurs de la commune.³²

1500 à Namur, invités : Bouvignes, Huy³³

³¹ Selon info de juin 2023 de Yves Mulpas, Maître argentier honoraire, Confrérie du Comté de Boussu

³² E.Gerard, Analectes pour servir à l'histoire de la ville de Dinant, in-8°, Dinant, 1944

³³ Dates des concours : Arbalète dans tous ses états - Samin Bernaerts Chap VIII

1506 à Namur, parmi les villes invitées, Bouvignes, Dinant, Huy, Liège

1510 à Anvers, Binche, Bouvignes et Mons figurent parmi les villes invitées

1512 à Bouvignes

Braine-l'Alleud Eigenbrakel **Grand Serment de Saint-Sébastien de Braine L'Alleud**

Repris dans la nomenclature de « LES SOCIÉTÉS D'ARBALETRIERS A BRUXELLES 1795-2014 - François SAMIN et Luc BERNAERTS

1551 Le serment participe avec le serment de Grez Doiceau à une assemblée à Louvain pour réviser les statuts des landjuwels

Braine-le-Comte S-Gravenbrakel,

1224 Sous le règne de la Comtesse Marguerite de Hainaut (1202-1280) en 1224, les arbalétriers de Braine-le-Comte (Brena Vilhotica) avaient pour capitaine Jean III de la Barre, seigneur de Wambeke et de Carnoy.³⁴

1388 le 13 juillet, à Mons³⁵; Braine-le-Comte, Maastricht, Hal et Saint-Trond figurent parmi les villes invitées

³⁶1390, à Ath³⁷, parmi les villes invitées figure : Braine-le-Comte

1394 12 avril : invitation à un tir par le Grand Serment de Tournay

1395 Les arbalétriers de Soignies reçoivent ceux de Braine pour une trayrie d'un « juwial » (? ou landjuwel) à Soignies³⁸

1404 participe au concours de Mechelen³⁹ avec 45 gildes.⁴⁰

1439 ils sont invités au tir de la gilde de Saint-Georges de Gand pour l'an 1440. Le parchemin d'invitation est conservé au musée de la Biloque de Gand. (cité par A.V. Gillet-coll.F.Samin)

1511-1512 Les arbalétriers de Braine viennent le dimanche 18 juillet à Soignies pour un concours.⁴¹

1861 Les arbalétriers de l'Union de Soignies participent à un concours à Braine-le-Comte⁴²

1884 connu sous le nom de SOCIÉTÉ DES ARBALETRIERS St CHRISTOPHE voir une médaille coll.GSR : <http://balat.kikirpa.be/object/20059111>

Texte repris du site :

...Des passionnantes et fructueuses recherches menées par l'historien brainois Gérard Bavay, il apparaît que dès le 13ème siècle, on trouve des traces de la présence d'arbalétriers qui, semble-t-il, s'entraînaient sur le site du Parc des Arbalétriers et ses abords, alors constitués d'une levée de terre au

³⁴ <https://sites.google.com/site/rabrainoise/historique/origines>

³⁵ - R. Chalon - Notice sur les anciennes sociétés d'arbalétriers de la ville de Mons, pp. 5 à 9, L. Devillers - Notice historique sur la milice communale et les compagnies militaires de Mons, A.C.A.M., t. 3, 1862, pp. 266 à 269.

³⁶ A.E.N., Ville, section 2, C.C., 1390, reg. 21, f° 11; J. Borgnet - Histoire des compagnies militaires de Namur, p. 7.

³⁷ - X. Parent - La paroisse de Braine-le-Comte, Souvenirs historiques et religieux - 1889 -, p. 274.

³⁸ Source : Pascal Cools -Annales du Cercle royal d'histoire et d'archéologie du Canton de Soignies, XL, 2012

³⁹ J. Vannerus - Trois documents relatifs au concours de tir à l'arbalète organisés à Malines en 1458 et 1495, B.C.R.H., t. 97, 1933, pp. 203-204.

⁴⁰ *De schutterswedstrijden der brabantse gilden -E. Van Autenboer -1996 p.143*

⁴¹ Source : Pascal Cools -Annales du Cercle royal d'histoire et d'archéologie du Canton de Soignies, XL, 2012

⁴² Source : Pascal Cools -Annales du Cercle royal d'histoire et d'archéologie du Canton de Soignies, XL, 2012

sein de l'enceinte castrale, au pied des murs de la ville et de la chapelle qui devait devenir l'imposante église Saint Géry.

Au nombre de vingt, les arbalétriers assermentés (sarmentés) composaient, en 1390, la milice communale permanente.

Celle-ci recevait annuellement de la ville douze livres tournois comme solde ; des rétributions spéciales leur étaient accordées pour la garde des trois portes de la ville, aux fêtes de Braine-le-Comte (1er mai et 1er octobre) autorisées par le Comte du Hainaut.

Au XVIIème siècle, la confrérie des arbalétriers de Notre Dame de Pitié disposait pour ses exercices d'un terrain longeant le rempart qui clôturait le jardin de la cure ; la maison voisine, tenant au jardin de l'Oratoire et à la rivière appartenant aux arbalétriers.

En 1387 nos vaillants frères de l'arbalète se rendirent à Mons.

En 1390, à Ath pour prendre part à une grande trairie.

En 1392 à Audregnies⁴³.

En 1407 à Malines où ils remportèrent un " juyau " (prix).

En 1412 comme "il estoit accoustumé de bien long temps" le châtelain de Braine se rendit cette année (sans doute le 1er septembre) à la procession de Hal avec son lieutenant, plusieurs de ses sergents et tous les arbalétriers.

Le sceau des arbalétriers de Braine-le-Comte est conservé aux archives de Tournai, il se trouve au bas d'un acte portant invitation à un concours organisé pour le 12 avril 1394 par le grand-serment des arbalétriers de Tournai.

Société, sans précision de nom, citée dans les *Carnets des concours de 1877 à 1926* (Archives du GSR ref.L6)

15 janvier 1932 **l'Arbalète Brainoise** se trouve sur les fonts baptismaux sous la présidence de Monsieur Ernest BOUILLARD, Monsieur Robert CORNET, Secrétaire, Monsieur Robert HAZENDONCK Trésorier accompagnés de 22 membres.

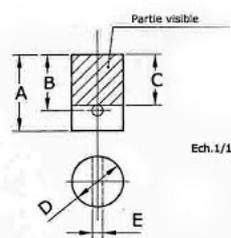
Tir sur perche couchée

Café « GERMINAL » Grand'place, 4 à Braine-le-Comte

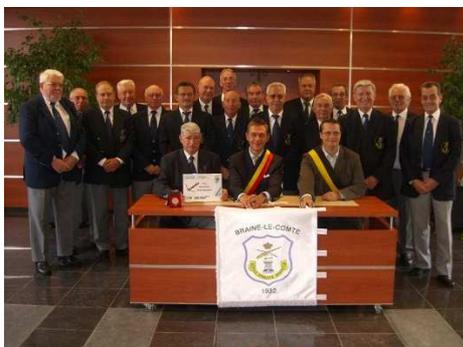
Prend le titre de Royale Arbalète Brainoise.(3 septembre 1981) et comme date de fondation 1931

<https://sites.google.com/site/rabbrainoise/historique/statuts>

CIBLES



NOM	A	B	C	D	E
COQ	22	15	13	13	4
POULE	25	17	15	15	4
CANE	28	19	17	17	4
OISEAU	30	22	20	20	4



⁴³ De schutterswedstrijden der brabantse gilden -E. Van Autenboer -1996 p.217



Bruyères

1408 participe au concours d'Audenarde avec 45 gildes.⁴⁴

Charleroi

Richard cœur de lion



Seule trace de cette société...1856

Arbalétriers du Champ de Mars

1863 fondation

1865 médaille Prix des Passages 4 Juin (coll.GSR) <http://balat.kikirpa.be/object/20059206>

⁴⁴ : *De schutterswedstrijden der brabantse gilden* -E.Van Autenboer -1996 p.218



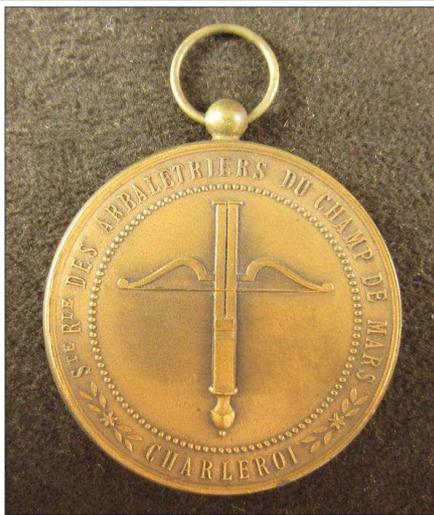
Ancien drapeau



le Président



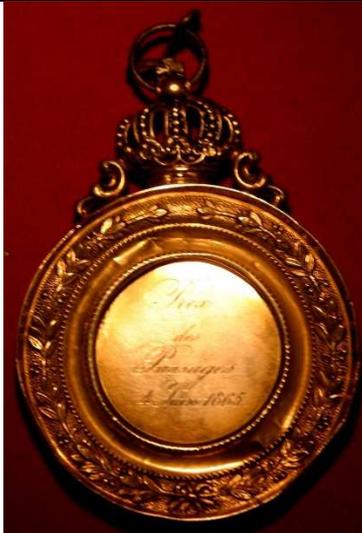
leur local vers 2016



Médaille à bélière une arbalète Société Roy. Des Arbalétriers du Champ de Mars Charleroi - verso : palmes en cercle
Patrimoine GSR ref.1626



Entête de papier à lettres



Médaille sur porte-médailles- argent- Sté Champs de Mars Charleroy (poinçon en haut au centre) - verso: Prix des passages 4 juin 1865 (avec couronne)
patrimoine GSR ref.964



CHERCQ (Tounai)

Le café des archers, rue de Calonne à CHERCQ (Tournaisis)

Sur <http://users.skynet.be/fb799080/texte/chercq/chercq.htm> = (lien out depuis ma consultation !)

Si nous éprouvons le besoin de souffler un peu ou d'étancher une petite soif, nous pourrions faire une halte au **Café des Archers** et nous initier au jeu de fer ou assister à une séance de tir à l'arc à la verticale, si c'est un dimanche après-midi à la belle saison, ou encore au **tir à l'arbalète** pendant les mois d'hiver. 12 août 2021 — De nouveaux tenanciers dirigent l'Almanach, l'ex-**café des Archers**.

voir de 2019 = <https://www.notele.be/it346-media65707-un-village-a-chercq-episode-1-les-3-vieux-chercquois-et-le-mystere-de-l-arbafleche.html>

Extrait L'avenir.net 14-05-2012

Au restaurant le Millésime à Bléharies, les membres de la société des «Arbalétriers Saint-Sébastien» se sont retrouvés pour leur banquet annuel. Fondé en 1970, accueilli dans les locaux du café des Archers, le club est dirigé par Jacky Altruy (président) et Françoise Leruste (secrétaire-trésorière). La société compte actuellement une douzaine de membres, hommes et dames. À raison de deux tirs par mois, les arbalétriers disputent un championnat interne entre les mois d'octobre et d'avril. Pour la seconde année consécutive, Aymeric Amorison s'est imposé. Cette saison, le titre de roi est revenu à Jacky Altruy.

Selon feu Willy Helemeers (secrétaire de l'URA) : « Cette société était présente aux 24 heures de Grez-Doiceau en 1985. Depuis lors nous avons perdu le contact ».



un article dans TIR À L'ARC MAGAZINE N °48 - Février 2020

Chièvres

Entre 1366 et 1388, la ville reçut une seconde enceinte urbaine, à l'initiative d'Aubert de Bavière. Elle était défendue par des archers et des arbalétriers (attestés en 1382).⁴⁵

12 avril 1394 : invitation à un tir par le Grand Serment de Tournay (ref.voir Tournay)

Ils sont 10 tireurs.⁴⁶

1404 participe au concours de Mechelen avec 45 gildes.⁴⁷

1408 participe au concours d'Audenarde avec 45 gildes.⁴⁸

1439 ils sont invités au tir de la gilde de Saint-Georges de Gand pour l'an 1440. Le parchemin d'invitation est conservé au musée de la Biloque de Gand. (cité par A.V. Gillet-coll.F.Samin)

1440 participe au concours de Gand.⁴⁹

1455 concours à Tournai.⁵⁰

⁴⁵ <http://www.valleedelahaine.be/wp/chievres/>

⁴⁶ *De schutterswedstrijden der brabantse gilden -E.Van Autenboer -1996 p.217*

⁴⁷ *De schutterswedstrijden der brabantse gilden -E.Van Autenboer -1996 p.143*

⁴⁸ *De schutterswedstrijden der brabantse gilden -E.Van Autenboer -1996 p.218*

⁴⁹ *De schutterswedstrijden der brabantse gilden -E.Van Autenboer -1996 p.225*

⁵⁰ *De schutterswedstrijden der brabantse gilden -E.Van Autenboer -1996 p.228*

Chimay



Drapeau de 1823



entrée du local

Selon J.Copin :

1558 Ils reçoivent un collier en argent de Philippe de Croy

La perche se compose de deux parties de 24 mètres qui glissent l'une contre l'autre ; le tout pivote sur un pied haut de 12 mètres. Le dessus de la perche s'appelle le vergeron, on y fixe le coq et les 4 poules (4) et il y a, en plus, un bambou de 8 m. sous le vergeron de 4 mètres, ce qui peut donner une perche de 60 mètres. Les flèches s'appellent des « maquets » pour la perche et des « traits » pour le berceau ; elles pèsent de 30 à 35 grammes.



Thilef

www.delcampe.net

Source à consulter : Voir texte de Jean Copin (Cahiers)

Extrait d'un article publié par Jean Copin
Le 19 février 1958. (Journal inconnu)

La Confrérie Royale des Arbalétriers de St-Georges est la première société locale de par son ancienneté. On en a fêté le 600^e anniversaire en 1938. Elle est actuellement protégée par le bourgmestre ainsi que par l'administration communale et par le clergé.

Jean de Hainaut érigea les arbalétriers, recrutés parmi les bourgeois, en confrérie lors de la guerre déclarée par les Anglais à Philippe, roi de France.

La dite confrérie fut confirmée par Philippe de Croy, premier duc d'Aerschot, prince de Chimay, qui donna, en 1586, le collier en argent ciselé conservé dans le trésor de la société et que porte le Roy à l'occasion de toutes les sorties et cérémonies.

Il y a, actuellement, à Chimay, un empereur des arbalétriers, M. Macq Marcel ; M. Reynaert Michel est président de la Confrérie.

Sur les blasons du collier, il y a les armes du prince de Croy ainsi que celles de la ville de Chimay.

Au cours des âges, le local a changé d'endroits. Jusqu'en 1640, il était à Froidmont, au lieu dit Chienneterie ; ensuite il se trouva à l'emplacement du jardin et de la cour de l'école du Sacré-Cœur jusqu'en 1858, année au cours de laquelle le Chemin de fer expropria la Société en lui remettant, à titre de compensation le terrain de 17 ares où le local, bombardé en 1944, se trouve actuellement.

Espérons qu'ils obtiennent bientôt réparation. Le magnifique jarfacilement être remis en état.

La Société possède trois palettes en argent qui servaient autrefois dans les exercices de tir au berceau. Des fils de confrères en portent une de chaque côté du drapeau lors des sorties.

Comme à Visé, les arbalétriers se mettent en habit lors des cérémonies : à la ducasse, à la fête de St-Georges, etc...

En 1835, leur uniforme se compose d'un habit bleu foncé, d'un haut de forme, gilet et pantalon blancs. Le brassard est vert, orné d'une arbalète et de franges dorées.

Actuellement, l'habit noir est de rigueur avec chapeau haut de forme, col à coins cassés, nœud blanc, chemise empesée, gilet blanc ou noir, pantalon noir avec la ganse de soie, souliers noirs et brassard vert avec arbalète et franges dorées.

Il était de règle, lors du Tir du Roy, qu'on fit appel aux arbalétriers de Beaumont si les arbalétriers de Chimay ne parvenaient pas à abattre l'oiseau. Pendant ce temps, ceux-ci devaient, en punition, s'égayer sur la paille au pied de la perche et attendre jusqu'à ce que l'oiseau fut abattu.

Les arbalétriers ont encore à leur disposition plusieurs dizaines d'armes. Leur perche en bois — la plus haute de Belgique — se trouve à la place du Jeu de Balle.

La perche se compose de deux parties de 24 mètres qui glissent l'une contre l'autre ; le tout pivote sur un pied haut de 12 mètres. Le dessus de la perche s'appelle le vergeron, on y fixe le coq et les 4 poules et il y a, en plus, un bambou de 8 m., sous le vergeron de 4 mètres, ce qui peut donner une perche de 60 mètres.

Là, existe encore le portail de l'ancien jardin, avec le millésime 1667 et l'écusson de la société, qui se compose d'une croix blanche sur fond vert.

La porte est peinte en vert, couleur de l'espérance, et en blanc, couleur de la pureté.

Les arbalétriers ont beaucoup perdu lors du bombardement : leur local, leur médaillon-relique de St-Georges, la statue équestre en terre cuite de ce saint, du mobilier, des coupes et des couverts, des armes, des documents, etc... Ils conservent encore, heureusement, des livres d'archives, notamment un registre du XIXe siècle, renfermant les noms des membres depuis 1802.

Quand les arbalétriers sortent, l'alphère porte le drapeau datant de 1823 orné de St-Georges et des médailles offertes lors des compétitions à Beaumont, des médailles données par le prince de Chimay, une d'Ostende et d'autres encore.

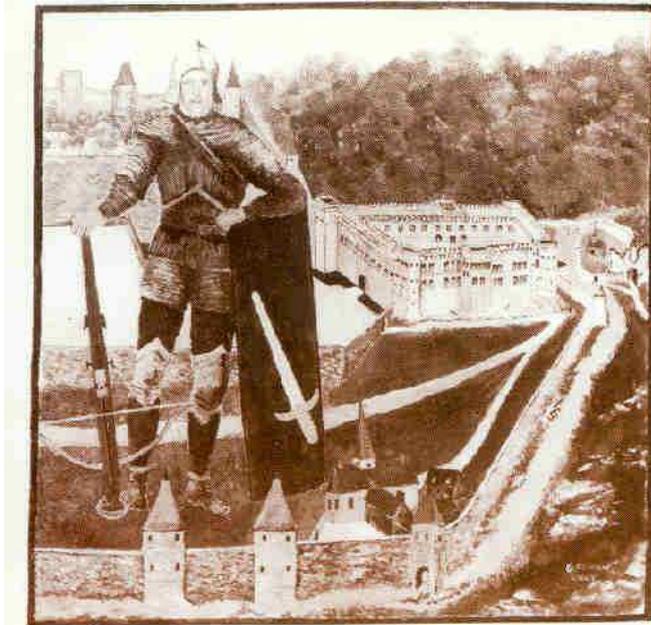
Après le tir du Roy, on perce en tirant — au profit des enfants — un sac de bonbons attaché à la perche. L'arbalète à la perche est plus légère et plus courte ; on arme l'arbalète au moyen de la « fourche ».

L'admission d'un nouveau confrère se fait souvent au début de l'année, souvent à la fête du Saint Sacrement, lors d'un goûter offert par le Roy.

Le nouveau confrère est présenté par un ancien ; la nomination se fait à huis clos. Le postulant doit se retirer ; chaque membre reçoit deux billes : une blanche et une noire que, pour le vote, il déposera dans une urne. Si celle-ci ne renferme que des billes blanches, le nouveau confrère est reçu à l'unanimité, mais si l'urne contient des billes noires, il n'est pas admis. Le nouveau confrère est reçu à l'unanimité, mais

si l'urne contient des billes noires, il n'est pas admis. Le nouveau confrère est autorisé à entrer. Après avoir pris connaissance du règlement, il promet fidélité, baise l'éperon de St-Georges, puis reçoit les vœux de bienvenue et l'accolade de tous les confrères. Il est nommé gougard. Sa mission consistera à servir à boire dans toutes les réunions et banquets jusqu'au temps où il sera remplacé par un autre. Il devra offrir un jambon à la Confrérie et, à cette occasion, la plus belle tranche sera envoyée à son épouse.

En 1957, les confrères ont pris la résolution de faire revivre les belles traditions.



Carte émise
à l'occasion du
650ème anniversaire
des Arbalétriers
de Chimay.

Le tir (en 1958) se pratique à 55m au berceau et à la perche.

A lire = <https://www.arbalétriersdechimay.be/>

1959 Le Grand Serment Royal et de St-Georges rend visite le dimanche 27 septembre aux arbalétriers de Chimay pour empêcher la disparition de leur jardin, rue de Nivelles. Ils sont reçus par les Princes de Chimay.

1965 Réception du Grand Serment Royal et de St-Georges par le Prince de Chimay. Une arbalète lui est remise.

Ciney

Confrérie des arbalétriers de Ciney

1119 mention d'arbalétriers (selon leur site internet)

1441 du 17 au 24 juin participe au concours à Liège, sans précision de quelle gilde liégeoise.⁵¹

1458 participe au concours de Mechelen⁵²

1710 le Capitaine des arbalétriers de Ciney est Denis Son ⁵³

1988 renaissance sous l'impulsion de MM Jean Mazy et Christian Carton sous le nom de Compagnie Saint Sébastien des Arbalétriers de Ciney.



Le drapeau



la tenue historique



souvenir anniversaire 1989-2009
Patrimoine GSR ref.1301

⁵¹ De schutterswedstrijden der brabantse gilden -E.Van Autenboer -1996 p.226

⁵² De schutterswedstrijden der brabantse gilden -E.Van Autenboer -1996 p.158

⁵³ Dictionnaire des noms de famille en Wallonie et à Bruxelles - De Jean Germain, Jules Herbillon page 923

Source à consulter :

Cercle Historique de Ciney Cahier 21 – 1969 (1 € - 10 pages). La Compagnie des Arbalétriers de Ciney ». Cercle Historique de Ciney Cahier 115 – 2008 (10 € - 110 pages). Notice sur les arbalétriers de Ciney. Avis sur les arbalétriers de Ciney - Hauzeur, N. -17 p.- Cote BR II 74.340A 2 / 17 ⁵⁴

COMINES

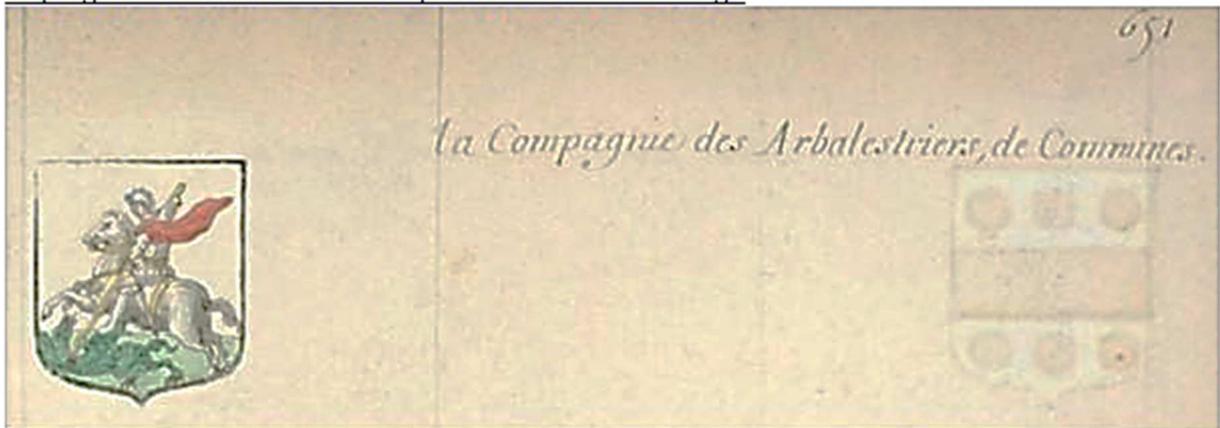
Vu dans « le théâtre villageois en Flandre histoire, littérature, musique, religion politique, moeurs d'après des documents entièrement inédits », Volume 2 -[Edmond Vander Straeten](#) - Ferdinand Claassen,

1880 p.67 **Les arbalétriers de Saint-George participent, en 1517, à un grand concours de tir à Dixmude, accompagnés probablement d'acteurs ou de mimes. Le vin d'honneur leur est offert par le magistrat.**

Commines

ARMORIAL D'HOZIER FLANDRES :

<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k1105894/f654.image>



DINANT

Compagnie des arbalétriers de Notre-Dame de Dinant.

A Dinant commençaient à la Chandeleur les exercices des arbalétriers, qui avaient lieu chaque dimanche jusqu'à la Toussaint. Chaque membre devait, d'après les statuts, y aller au moins neuf fois ^{55, 56}.

1308 il est fait mention d'arbalétriers

⁵⁴

[https://opac.kbr.be/Library/form.aspx?SC=DEFA#/Detail/\(query:\(Id:'6_OFFSET_0',Index:7,NBResults:108,PageRange:3,SearchQuery:\(CloudTerms:!\),FacetFilter:%7B%7D,ForceSearch:!,InitialSearch:!,Page:0,PageRange:3,QueryGuid:'4a58bbdf-98e5-4a93-ae3a-e91478f671fd',QueryString:arbalétriers,ResultSize:20,ScenarioCode:DEFA,ScenarioDisplayMode:display-standard,SearchGridFieldsShownOnResultsDTO:!\(,SearchLabel:!,SearchTerms:arbalétriers,SortField:!,n,SortOrder:0,TemplateParams:\(Scenario:!,Scope:Library,Size:!,n,Source:!,Support:!,UseCompact:!,f\),UseSpellChecking:!,n\)\)\)](https://opac.kbr.be/Library/form.aspx?SC=DEFA#/Detail/(query:(Id:'6_OFFSET_0',Index:7,NBResults:108,PageRange:3,SearchQuery:(CloudTerms:!),FacetFilter:%7B%7D,ForceSearch:!,InitialSearch:!,Page:0,PageRange:3,QueryGuid:'4a58bbdf-98e5-4a93-ae3a-e91478f671fd',QueryString:arbalétriers,ResultSize:20,ScenarioCode:DEFA,ScenarioDisplayMode:display-standard,SearchGridFieldsShownOnResultsDTO:!(,SearchLabel:!,SearchTerms:arbalétriers,SortField:!,n,SortOrder:0,TemplateParams:(Scenario:!,Scope:Library,Size:!,n,Source:!,Support:!,UseCompact:!,f),UseSpellChecking:!,n))))

⁵⁵ Arch. de Dinant, Reg. 4, fol. 163.

⁵⁶ Baron de Reinsberg-Düringsfeld 1870 Traditions et légendes de la Belgique

1441 du 17 au 24 juin participe au concours à Liège, sans précision de quelle gilde liégeoise⁵⁷. Huy est également présent.

1449 le magistrat de Dinant donne une propriété : le « fosset derrière Saint-Menge".

1456 Ils reçoivent d'autres terrains

1458 participe au concours de Mechelen⁵⁸

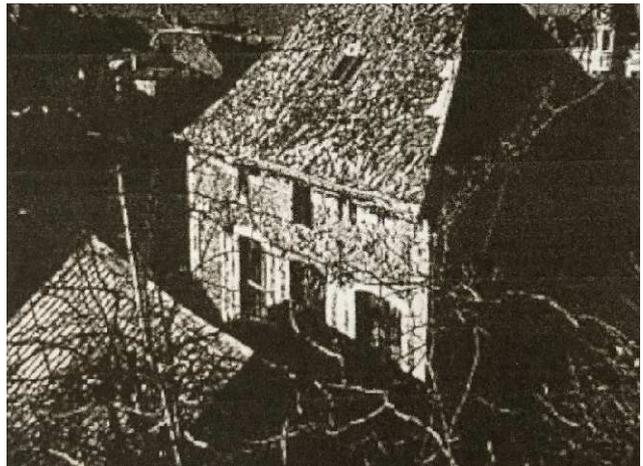
1495 Ils sont invités au tir organisé par Malines⁵⁹

1506. présent au concours de Namur⁶⁰

1626 Ils retrouvent leurs locaux d'origine.

1970 la Ville démolit l'ancienne halle des arbalétriers

1998 reprise des activités.



L'ancienne halle des arbalétriers dinantais de 1650 à 1969



Local actuel (2018)

Sources consultées : Le Crennequinier nr 23 p.135 (par Michel Staes)

<http://www.compagnie-des-arbalétriers-notre-dame-dinant.be/>

⁵⁷ *De schutterswedstrijden der brabantse gilden* -E. Van Autenboer -1996 p.226

⁵⁸ J. Vannerus - Trois documents relatifs au concours de tir à l'arbalète organisés à Malines en 1458 et 1495 page 211

⁵⁹ J.Vannerus, pp.214-217

⁶⁰ *De schutterswedstrijden der brabantse gilden* -E. Van Autenboer -1996 p.235



20^{ème} anniversaire mai 2018



souvenir du 20^{ème} anniversaire 2018 – Patrimoine GSR ref.1733

Durbuy

1331 [Jean I^{er} de Bohème](#) confirme et accroît les franchises de Durbuy, pour que la ville s'entoure de fortifications et constitue un corps d'arbalétriers (12). (wikipedia Durbuy)

Enghien

Haut et Noble Serment des Arbalétriers de Saint-Jean-Baptiste

1340 date de fondation reprise par la gilde

12 avril 1394: invitation à un tir par le Grand Serment de Tournay (ref.voir Tournay)

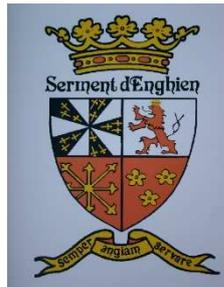
Ils participent au concours avec 7 tireurs.⁶¹

1404 participe au concours de Mechelen avec 45 gildes

1405 Enghien est présent au concours organisé à Binche.

⁶¹ Sources des dates de concours : *De schutterswedstrijden der brabantse gilden* -E.Van Autenboer -1996 p218,219,225,226,227,230.

- 1408 participe au concours d'Audenarde avec 45 gildes.
- 1422 présent à Ath pour un concours.
- 1422 organise un concours.
- 1440 participe au concours de Gand
- 1449 organise un concours
- 1450 participe au concours de Dendermonde
- 1453 Enghien à un concours à Mons.
- 1455 Enghien à un concours à Binche.
- 1463 concours à Audenarde.
- 1505 concours à Enghien⁶²



1340 -1984 Patrimoine GSR ref.1402-1403



Marqueur de points en argent de **1679** Enghien - diam.70mm - Face 1 Gravé = Monsieur dv bailli general des ville et terre d'Enghien A faicr : pvt gest 1679 et blason du Chevalier Charles de Saffray : d'argent à

⁶² E.Matthieu, p.380

trois fascés ondées de gueules. Casque couronné. Cimier : un éperon d'or, la molette en haut- Face 2 Gravé =monsieur dv bailli général des ville et terre d Enghien + ; et un saint, tenant une croix, entouré de 2 arbalètes – (bâton en bois moderne) – déchirure sur face 1 – Patrimoine GSR ref.1486

Les berceaux et la perche se trouvaient dans l'ancien jardin du Serment des Arbalétriers de Saint-Jean-Baptiste, à l'emplacement de l'actuelle Ecole Commerciale et Industrielle. La perche fut érigée en **1803**. La dépense assez énorme — 283 florins, 1 patar et 7 deniers — en sera réglée, un tiers par la confrérie de la Sainte-Vierge et de Saint Sébastien, deux tiers par le Serment de Saint-Jean-Baptiste. Celui-ci se réserva le droit d'y faire contribuer toute autre société qui voudrait l'utiliser (25). Cette circonstance se réalisa le 13 avril 1806 : les arbalétriers de Sainte-Anne souhaitaient pouvoir se joindre aux deux autres sociétés. Dès lors, intervint un règlement entre les trois Serments pour « prévenir toute confusion, contestation ou difficulté qui pourraient s'élever entreux au sujet de la perche commune à leurs exercices »⁶³

Confrérie des arbalétriers de Sainte-Anne (Enghien)⁶⁴

Sous l'Ancien Régime, la ville d'Enghien comptait plusieurs confréries militaires : le serment des arbalétriers de Saint-Jean Baptiste fondé vers 1340 et la confrérie des arbalétriers de Sainte-Anne née d'une disposition testamentaire d'Anne de Croy - (1634) ⁶⁵

Ern. MATTHIEU dans son Histoire de la ville d'Enghien relève notamment que le Serment de Notre-Dame et la Confrérie de Sainte-Anne formèrent au commencement du XIXe siècle une seule société (p. 389) et qu'en 1860 le serment de Saint-Sébastien vint s'y adjoindre (p. 391). Or, ainsi qu'on le verra, la fusion des serments de la Sainte-Vierge et de Saint-Sébastien est chose faite en 1806, tandis que la confrérie de Sainte-Anne y demeure étrangère jusqu'en 1856.

Grez Doiceau Grand Serment de Saint-Georges

1312 le « Serment de Grez » fut reconnu officiellement par la Charte de Cortenberg, sanctionnée par Jean II, duc de Brabant

1551 Le serment participe avec celui de Braine l'Alleud à une assemblée à Louvain pour réviser les statuts des landjuwels

1828 aurait été dissoute par Guillaume Ier pour cause de risque de foyer révolutionnaire...

1978 relance sous le nom GRAND SERMENT ROYAL DES ARBALETRIERS DE SAINT-GEORGES

⁶³ Delanoy - La Société du Haut et Noble Arc à la main érigé en la ville d'Enghien sous la protection de la Sainte-Vierge et de Saint-Sébastien 1803-1856 - http://www.crae.be/pdf/TOME21/T21%20-%20A02%20-%20La%20Soci%C3%A9t%C3%A9%20du%20Haut%20et%20Noble%20Arc%20-%20C3%A0%20la%20main%20-%20C3%A9rig%C3%A9%20en%20la%20ville%20d'Enghien%20sous%20la%20protection%20de%20la%20Sainte-Vierge%20et%20de%20Saint-%20S%C3%A9bastien_reconnu.pdf

⁶⁴ <https://arbalétriers-enghien.be/index.php/le-serment/>

⁶⁵ http://www.crae.be/pdf/TOME21/T21%20-%20A02%20-%20La%20Soci%C3%A9t%C3%A9%20du%20Haut%20et%20Noble%20Arc%20-%20C3%A0%20la%20main%20-%20C3%A9rig%C3%A9%20en%20la%20ville%20d'Enghien%20sous%20la%20protection%20de%20la%20Sainte-Vierge%20et%20de%20Saint-%20S%C3%A9bastien_reconnu.pdf



En 1908



Assiette Patrimoine GSR ref.1571



Souvenir des 24 heures de 1985.Patrimoine GSR ref.332

Sources à consulter : Le Crennequinier nr 26 p.92 & <https://www.arbaletrier.be/la-gilde/historiques/historique-de-la-gilde/>

Houdeng Aimeries

Arbalétriers de Saint-Georges

1864 – Les arbalétriers de l'Union de Soignies participent à un concours⁶⁶

Huy

1441 du 17 au 24 juin participe au concours à Liège, sans précision de quelle gilde liégeoise.⁶⁷

1458 participe au concours de Mechelen⁶⁸

A Huy, la procession était autrefois accompagnée de tous les serments qui, après la procession, marchaient, comme dit Melart, « en bel équipage et arroy vers le marché, où ils se rangeoient en ordre de bataille, deslaschans force coups de harquebuses, desquelles ils faisoient aussi une salve à une troupe de cavalliers, conduits par un saint George et très-bien armez, de là ils se retiroient, le reste se passant en mutuels banquets et festes qui duraient entre lesdits arbalestriers principalement plusieurs jours ⁶⁹.⁷⁰

Jumet

Saint-Arnould

1865 Les arbalétriers de l'Union de Soignies participent à un concours de la société Saint-Arnould de Jumet.⁷¹

La Hestre (Manage) La Concorde



2 médailles de Mr. Blairon roi à La Hestre, 1903...sans doute arbalète ???

⁶⁶ Pascal Cools - Soignies Histoire des archers et des arbalétriers des origines à nos jours.page 28

⁶⁷ *De schutterswedstrijden der brabantse gilden* -E.Van Autenboer -1996 p.226

⁶⁸ - J. Vannerus - Trois documents relatifs au concours de tir à l'arbalète organisés à Malines en 1458 et 1495 page 211

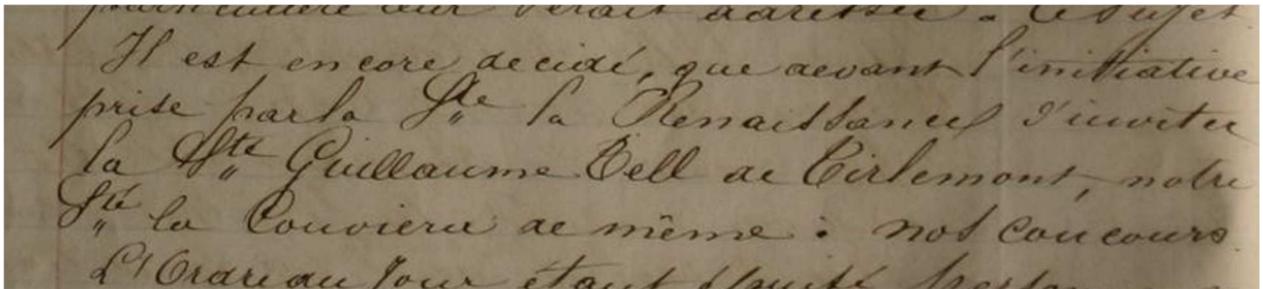
⁶⁹ Schayes, p. 152.

⁷⁰ Baron de Reinsberg-Düringsfeld 1870 Traditions et légendes de la Belgique

⁷¹ Source : Pascal Cools -Annales du Cercle royal d'histoire et d'archéologie du Canton de Soignies, XL, 2012

La Louvière

En mai 1863, le nom de la ville apparaît dans un procès-verbal (p.154)⁷² pour invitation à un concours de tir.



La Louvière, sans nom précis, Société citée dans les *Carnets des concours de 1877 à 1926* (Archives du GSR ref.L6)

Bracquenies sans nom précis, Société citée dans les *Carnets des concours de 1877 à 1926* (Archives du GSR ref.L6)

Le Roeulx

1394 Les arbalétriers du Roeulx ont obtenu des lettres de privilèges datées de Mons, le 10 décembre 1394. (72). Ils étaient au nombre de six avec une rémunération de 2 sous par jour.

1395 à Soignies⁷³, Le Roeulx figure parmi les villes invitées

1408 Expédition des arbalétriers du Roeulx contre la ville de Fosses 1408 (74)

1439 ils sont invités au tir de la gilde de Saint-Georges de Gand pour l'an 1440. Le parchemin d'invitation est conservé au musée de la Biloque de Gand. (cité par A.V. Gillet-coll.F.Samin)

Dans le fonds Jordens du https://www.klm-mra.be/D7t/sites/default/files/02_fonds_jordens_fr_2015-09-15.pdf Charte d'institution des arbalétriers de Roeulx (période autrichienne)

Lalaing

1409 organise un concours⁷⁴ et on y note la présence de Binche.⁷⁵

⁷² Registre des procès-verbaux de la société La Jeune Union de 1856 à 1864 Inventaire.GSR L320

⁷³ E. Matthieu - Expédition des arbalétriers du Roeulx contre la ville de Fosses (1408), bulletin de l'académie royale d'archéologie de Belgique, 1912, p. 100.

⁷⁴ p. 27 ;P.C. Meurisse, *op.cit.* ; p.64

⁷⁵ Source : *De schutterswedstrijden der brabantse gilden -E.Van Autenboer -1996 p.219*

Lessines

1358 « les serments d'arbalétriers et des archers servirent d'escorte à Guillaume de Bavière en visite à Lessines pour se rendre en Zélande ». (extrait de **Histoire de la ville de Lessines**. Guignies, V J – 1891 p.72) ⁷⁶

1450 participe à un concours à Dendermonde.⁷⁷

1492 concours organisé par Ath. Mons et Lessines sont présents.⁷⁸

I. Serment des arbalétriers de Saint-Georges.

Ce serment, dont on ignore la date précise de l'institution, figure en tête des compagnies militaires de la ville de Lessines, comme étant la plus ancienne. Son origine date au moins du XIV^e siècle, et quoiqu'on ne retrouve pas sa charte, on peut affirmer qu'il existait à cette époque à Lessines une gilde d'arbalétriers et une autre d'archers ; il en est fait mention dans la charte du serment des archers de Sainte-Christine, de l'an 1494. Les arbalétriers de Saint-Georges jouissaient, comme leurs confrères des autres villes, de l'insigne privilège de marcher en tête de l'armée du prince ; leurs armes étaient l'arbalète. Le jardin de la société se trouvait au bas de la Grand'rue, le long de la Dendre et à proximité du château. On le voit indiqué ainsi dans un chassereau des biens et revenus de la demoiselle Desfarvaques, du XVII^e siècle, fol. 8. La gilde de Saint-Georges n'existait plus dans la seconde moitié du XVI^e siècle.

extrait de **Histoire de la**

ville de Lessines. Guignies, V J – 1891 ⁷⁹

A consulter : Cercle d'Histoire de l'Entité Lessinoise.

n° 131, janv.-fév. 2004. André Lavrillé. Serment des arbalétriers de St-Georges à Lessines.

n° 142, nov.-déc. 2005. André Lavrillé. Confrérie de l'arbalète ou de St-Georges.

LEUZE

L'Alliance –

Entre 1907 et 1930 adresse : Chez M.Veronnez – Grand rue – Leuze⁸⁰

L'Union

Entre 1907 et 1930 adresse : rue de l'arbre à écaille - Leuze⁸¹

⁷⁶ <https://fr.calameo.com/read/003770274380496b286bf> p.72

⁷⁷ *De schutterswedstrijden der brabantse gilden* -E.Van Autenboer -1996 p.227

⁷⁸ *De schutterswedstrijden der brabantse gilden* -E.Van Autenboer -1996 p.232

⁷⁹ <https://fr.calameo.com/read/003770274380496b286bf> p.190

⁸⁰ Liste des sociétés de tir dans le Registre des procès-verbaux 1907-1930(dernière page) de la Société Royale Guillaume Tell de Bruxelles – coll.AGS

⁸¹ Liste des sociétés de tir dans le Registre des procès-verbaux 1907-1930(dernière page) de la Société Royale Guillaume Tell de Bruxelles – coll.AGS

Liège

Compagnie des Jeunes Arbalétriers Compagnie des Vieux Arbalétriers Les Vrais Arbalétriers Liégeois Arbalétriers liégeois

Page xxxviii

à Arras, à Saint-Omer, à Beaucaire, à Douai, à Nîmes, etc., etc.

A Liège, les arbalétriers se divisaient en compagnie des *jeunes arbalétriers* et en compagnie des *vieux arbalétriers*. Cette dernière était tout à fait distincte de la précédente. Elle avait pour patrons la Vierge et Saint Lambert. Les *jeunes arbalétriers* avaient pour patron Saint Hubert. La compagnie des *vieux arbalétriers* fut supprimée en

Page 21

Privileges des Sociétés.

21

A Liège, les arbalétriers ne devaient ni guet, ni surguet, ni tous autres services extraordinaires¹.

Les vieux arbalétriers en civilité deux ansient la propriété exclusive

Page 32

« celui qui auroit abattu et gagné le papegay seroit conduit jusqu'au
« devant de son logis². »

A Liège, l'arbalétrier qui abattait l'oiseau était conduit en triomphe à l'hôtel de ville où les bourgmestres offraient un repas à toute la compagnie³.

Sources: Étude sur les anciennes compagnies d'archers, d'arbalétriers et d'arquebusiers L. A. Delaunay 1879

1440 participe au concours de Gand, sans précision de quelle gilde et gagne le 1er prix d'éloignement⁸²

1444 participe au concours de Bruxelles avec 10 tireurs, sans précision de quelle gilde...

1441 du 17 au 24 juin organise un concours, sans précision de quelle gilde-Tongres est présent avec 140 tireurs ! On y voit les villes wallonnes de Ciney, Dinant, Thuin, Visé

1455 concours à Tournai. Les fêtes sont agrémentées de représentations dramatiques auxquelles Liège participe.

1497 26 septembre, concours organisé, sans précision de quelle gilde.

1506 présent au concours de Namur, concours ouvert aux arcs de bois et acier

⁸² Sources des dates de concours : *De schutterswedstrijden der brabantse gilden* -E.Van Autenboer -1996 p.153,224,226,228,232,235.

1455 **Les vieux** : Leurs saints patrons sont la Vierge et Saint-Lambert

L'existence nous en est révélée au XVe siècle : en 1455, on voit dix de ses membres prendre part à un grand concours d'arbalète qui avait lieu à Tournai

La compagnie était composée de cent trente-six hommes. Chaque Métier avait droit d'y être représenté par trois de ses membres. Quarante autres bourgeois pouvaient, en outre, y être librement agrégés. Chaque compagnon devait se fournir, à ses frais, d'un habillement d'uniforme, d'une arbalète et de ses accessoires.

Ils avaient la propriété exclusive de la barque marchande qui faisait le service entre Liège et Huy (7). Ils mettaient, tous les six ans, cette entreprise en adjudication publique.

La Cité leur avait cédé, par recès du 22 juillet 1494, la porte du Pont des Arches pour y monter la garde. Le 20 juin 1514, elle leur avait accordé, pour servir de lieu d'exercices, un vaste enclos près des remparts de St-Léonard (9).

Chaque année, le jour de la Trinité, on dressait, à Ste-Walburge, un mât, au sommet duquel était attaché un oiseau de bois. L'Arbalétrier qui l'abattait était nommé Roi de l'oiseau, et conduit en triomphe à l'Hôtel-de-Ville, où les bourgmestres offraient un repas à toute la compagnie.

En 1467, elle fut abolie, et ses chartes furent annulées par le duc de Bourgogne, qui venait de subjuguier le pays.

Lorsque l'on eut recouvré l'antique indépendance, quelques Arbalétriers se réunirent et réorganisèrent la compagnie. Une charte, de 1482, constata ce rétablissement.

En 1649, le prince-évêque Ferdinand de Bavière, étant entré en vainqueur dans la Cité, fit peser sur elle son despotisme. Il cassa tout d'abord la compagnie des Vieux Arbalétriers, et il en confisqua les biens et les revenus.

Vingt-sept ans après, en 1676, les institutions populaires furent rétablies. Les Arbalétriers se remirent aussitôt en possession de leurs privilèges ainsi que de leurs revenus

En 1684, le prince-évêque Maximilien de Bavière s'empara de la Cité par la force des armes, et il lui ravit tous ses droits de république municipale. La compagnie des Vieux Arbalétriers, qui s'était signalée par son énergique résistance, fut dissoute et supprimée pour toujours

Source : La compagnie des vieux arbalétriers de la cité de Liège par Ferd. Henaux –⁸³

Les jeunes ont pour Saint Patron Saint-Hubert

1498 le 3 août participe au concours (het naspel) à Duffel, il gagne drie zilveren schalen pour leur inkomen « buyten lants » et le 5^{ème} prix de plus de roses, 2^{ème} prix pour schoonste vieren en staat houden, 1ste prijs (buitenland) voor esbattment en voor de zot, en nog voor kerkgang met koning's⁸⁴

21 décembre 1898 cinq sociétés liégeoises + Visé

⁸³ <http://www.chokier.com/FILES/INSTITUTIONS/VieuxArbalétriers.html>

⁸⁴ *De schutterswedstrijden der brabantse gilden -E. Van Autenboer -1996 p.158*

La Fédération des arbalétriers de la Province de Liège ⁸⁵

Le Perron Liégeois

Fondée en 1877 (président Mr Laroque) – local
rue Hors-Château,35
1899 Président et Roy Max Silberstein

*Entre 1907 et 1930 adresse : (chez M.Goffin)
Kursal de la Citadelle - Liège⁸⁶
Drapeau du musée de la CRAAV (Le balestrin nr
04 p.13*



L'Espérance

1890 fondée par Max Silberstein – local 64 Montagne Ste Walburge – tir à 6m puis en 1897 10m
Compte 70 membres en 1892

Les Disciples de Guillaume Tell

1892 fondée par Max Silberstein, 56 rue Féronstrée
1897 utilise l'arme à 10 m à balancier

Les Arbalétriers du Val-Saint Lambert

Fondée en 1892

Les Vrais Arbalétriers Liégeois

1863 sans doute reprise sous la dénomination « les vrais arbalétriers
liégeois ». Sur le drapeau, une date de fondation est mentionnée :
1863 (ce drapeau est exposé au Musée des Arbalétriers de Visé)
1877 participation aux festivités lors de la visite du Roi Léopold II⁸⁷



Arbalétriers Liégeois

Une médaille de 1864 avec seule mention Arbalétriers
Liégeois...<http://balat.kikirpa.be/object/20059152> (coll.GSR)

⁸⁵ Article de A.V.Gillet de 1976 info pour les 5 sociétés (coll. F.Samin)

⁸⁶ Liste des sociétés de tir dans le Registre des procès-verbaux 1907-1930(dernière page) de la Société Royale Guillaume Tell de Bruxelles – coll.AGS

⁸⁷ Revue nr 137 de la Compagnie de Visé.

Marche (Marche-en-Famenne)

1327, 19 mars. Affranchissement de Marche par Jean de Bohême (Bertholet, VI, p. j. 20).

Il charge les bourgeois d'entretenir les murailles, les portes et les ponts de la ville et de conserver également en bon état l'artillerie qui leur sera confiée par les comtes pour la défense de la ville.

Chaque bourgeois doit avoir un cheval et une armure avec tous ses attirails, afin d'être toujours prêt à toutes les expéditions militaires.

Les échevins et les officiers doivent entretenir constamment 24 arbalétriers qui s'exerceront au métier de la guerre.

Source : Histoire de la ville d'Arlon- vol. II - Typ. et lithographie de P.-A. Bruck, 1874

1556 5 décembre : confirmation par Philippe II des privilèges des arbalétriers de Marche-en-Famenne.⁸⁸

1613 :par le conseiller Bouvet

Les arbalétriers de Marche sont déclarés contribuables.

Source : Annales de l'institut archéologique du Luxembourg - tome LXXXVI – 1955- p.74 DES FRANCS-HOMMES

Il convient d'ajouter que les arbalétriers de Marche et de Neuf-château, c'est-à-dire 36 pour ces deux localités abusaient de leurs droits en se prétendant francs. Bouvet s'empresse de les rappeler à des meilleurs sentiments. Pas de franchise non plus pour les fermiers, locataires ou censiers des prélats et des nobles qui ne vivent aux «frais, pains et draps» de leurs maîtres.

Source : Annales de l'institut archéologique du Luxembourg - tome LXXXVI – 1955- p.77 DES FRANCS-HOMMES

Marchienne-au-Pont Les arbalétriers Guillaume Tell

Selon la vaisselle éditée de 1874 à au moins 1902



Vaisselle de Marchienne-au-Pont – Patrimoine GSR ref.659, 1190

⁸⁸ Archives Royaume -Chambre des comptes-nr 140 f3

Marcinelle

Union et Liberté

1866 date de fondation

Asbl fondée le 26 octobre 1978 avec le numéro d'identification 0419026538

1971 On y lit : Société Royale Marcinelle 1866 1971



Mons

extraits : Histoire de la ville de Mons, ancienne et nouvelle, contenant... la chronologie des comtes de Hainaut... une ample description de l'établissement des sièges de judicature..., son ancien circuit, son agrandissement -Gilles-Joseph de Boussu J. N. Varret, 1725 - 472 pages

1313.
La Confrérie des Arbalétriers.

Le jour de St. Jean-Baptiste les Echevins établirent une Confrerie de 50. Arbalétriers ; le Comte Guillaume la confirma l'an 1316. par certains privilèges qu'il lui accorda. Elle fut d'abord destinée à la défense de la Ville , à servir d'escorte au Prince, & de Garde-de-Corps lors qu'il étoit à Mons ; & sur l'espoir des services qu'il en attendoit dans les occasions , il l'exemta de toutes tailles du Prince & du Païs. Il ordonna que chaque Confrere auroit 7. sols de gage par an , & leurs Connêtables 14. ils avoient leur Chapelle dans l'Eglise de St. Germain , mais l'an 1448. ils en firent bâtir une autre sur leur jardin qu'occupent à present les Peres Minimes , laquelle fut benîte l'an 1456.

DE LA VILLE DE MONS: 89
1456. Cet heritage avoit appartenu à Jean Joie , de qui ils l'acheterent l'an 1430. pour le prix de 16. livres blan ; il contenoit une grange , une masure , un courtil , un jardin , & un jardin du Gouvernement.

Les attentions des Princes pour cette belle Confrérie, la rendirent dans la suite la plus noble & la plus éclatante du Païs. Le Duc Philippes Comte de Hainau leur accorda l'an 1445. de très-beaux privilèges ; les Seigneurs de cette Province s'y enrôlerent , ce qu'on remarque des comptes de ladite Confrérie rendus pour l'année 1498. Ce même Duc fut si content de la bravoure & de la generosité des Confreres dans la guerre qu'il eut contre les Gantois l'an 1455. où ils se firent distinguer , qu'il ne pût assez les reconnoître : il confirma tous leurs privilèges ; il y ajoûta l'impunité de ceux qui tueroient quelqu'un dans l'exercice de leurs arcs , après avoir averti avant que de décocher.

La valeur de tous les autres Montois qui allerent à cette guerre, & leur fidelité à servir le Prince & la Patrie , plût tant au Duc , qu'on peut dire que le bonheur du Hainau en est provenu , par rapport aux attentions qu'il eut toujourns pour les Peuples de cette Province, qu'il cherit plus que tous autres.

Antoine de Rollin qui fut deux fois Roi de cette Confrérie, la donna l'an 1470. Charles V. leur donna en 1524. un pré contenant 7. boniers, sur lequel on alloit tirer l'oiseau. Leur Chapelle fut dédiée à Nôtre-Dame à plats d'argent (ainsi nommée à cause des prix d'argent dont les Confreres décoreoient son image lors qu'ils les avoient gagez par leur adresse.) Elle étoit très-bien rentée, & peu de Confreres mouroient sans fonder quelque obit. On n'admit plus dans la suite des tems pour Confrere que les principaux de la Ville; les Seigneurs du País se faisant honneur de se mettre à leur tête, de se déclarer les Protecteurs de cette Association, & de concourir avec tous ceux qui la composoient à remporter la royauté.

Elle est à present anéantie, du moins il n'en reste que très-peu de Confreres qui ne font plus aucun exercice. Leur Chapelle & ses revenus ont été cedez vers l'an 1701. par le Roi aux Peres Minimes, parmi une certaine somme d'argent : ils en reçoivent les biens & déchargent les fondations très-exactement.

Philippe Duc d'Arschot Grand-Bailly de Hainau, s'étant joint aux Confreres des Arbalétriers le premier jour de May, pour leur faire honneur & concourir avec eux à la royauté, emporta l'oiseau, & fut proclamé Roi, au grand contentement de tous les Seigneurs & Confreres qui avoient cherché à lui disputer. Les Magistrats allerent en ceremonie à sa rencontre pour le complimenter; ils baisèrent son collier, & à leur exemple toutes les Dames de la Cour en voulurent faire de même. Il y eut des grands festins à cette occasion, après lesquels le Duc fit present à la Confrerie d'un autre grand collier d'argent doré, dont on s'est servi aussi long-tems que la Confrerie a subsisté. Nicolas de Bouffu qui avoit abbatu l'oiseau l'année précédente, se tint trop honoré de s'en voir dépouillé par le Grand-Bailly.

1525.
Philippe
Duc d'Ar-
schot Roi
des Arba-
létriers.

Nous reproduisons ci-dessous le dessin du sceau de la confrérie ou grand serment des arbalétriers de Mons, d'après un exemplaire en cire rouge qui se trouve appendu à un acte sur parchemin du 28 juillet 1351, reposant aux archives générales du royaume, à Bruxelles⁴.



Du Cercle archéologique de Mons 1868-69 tome VIII

 University of Mons
<https://apps.umons.ac.be/docnum/IMP090008> PDF

Voir également source : [devillers - notice historique - sur la milice communale](#)

Saint-Sébastien

1864 Les arbalétriers de l'Union de Soignies remportent le prix de la société la plus nombreuse lors d'un concours à la société Saint-Sébastien de Mons⁹⁰

1876 Les arbalétriers de l'Union de Soignies remportent un prix de la ville de Mons « à la société la plus nombreuse »⁹¹

1878 Les arbalétriers de l'Union de Soignies remportent le prix de la société la plus éloignée à la société de Saint-Sébastien de Mons (tir à la petite arbalète)

1881 La société St-Sébastien remporte la médaille de la société la plus nombreuse (19 membres) lors du concours à la grande arbalète (20m) organisé par le Grand Serment Royal de St-Georges de Bruxelles pour son 500^e anniversaire⁹²

1898, le président de la société s'appelait Monsieur De Keghel. Il y avait encore en son sein un membre fondateur, Monsieur L. Lechien.

Il y a une rue des arbalétriers....

89

https://upload.wikimedia.org/wikipedia/commons/0/00/Annales_du_Cercle_arch%C3%A9ologique_de_Mons_%28IA_gri_33125006724815%29.pdf p.191

⁹⁰ Pascal Cools - Annales du Cercle royal d'histoire et d'archéologie du Canton de Soignies, XL, 2012

⁹¹ idem

⁹² Liste résultats aout 1881 = archives GSR

1387 13 juin- sans précision de quelle gilde organise un concours de tir, on y note l'invitation à 43 gildes.⁹³

1387 à Courtrai⁹⁴ - invité: Mons

1388 le 13 juillet, à Mons⁹⁵; Braïne-le-Comte, Maastricht, Hal et Saint-Trond figurent parmi les villes invitées

1394 participe au concours organisé par Tournai. Ils sont 10 tireurs.

1395 à Mons⁹⁶, Anvers figure parmi les villes invitées

1408 participe au concours d'Audenarde avec 45 gildes.

1440 participe au concours de Gand, sans précision de quelle gilde et gagne un prix

1442 organise un concours

1453 organise un concours. Présent Enghien.

1455 concours à Tournai.. Binche, Liège, Chièvres, Mons, Soignies, les deux gildes bruxelloises sont présentes.

1492 concours organisé par Ath. Mons et Lessines sont présents.

1495 invité à Malines⁹⁷

1500 à Bruxelles, parmi les villes invitées, figurent Anvers, Mons, Alost, Termonde, Tournai, Malines⁹⁸

Dans **Notice historique sur la milice communale et les compagnies militaires de Mons**

Masquillier et Dequesne, 1862 - 124 pages

<https://books.google.be/books?id=wfcGu1YbGakC&printsec=frontcover&hl=fr#v=onepage&q&f=false>

Arbalétriers de Notre-Dame

Il y a une différence : les assermentés au chapeau rouge et les membres de la confrérie de N-Dame (confrères libres, confrérie pieuse) au chapeau blanc.

1315 approuvé par le comte Guillaume I d'Avesnes

1386 ils seront 50

1404 participe au concours de Mechelen avec 45 gildes⁹⁹

1413 Ils seront 60

1424 ils ont leur chapelle dans l'église St-Germain et commencent la construction d'une chapelle sur leur terrain

1441 il sont réduits à 24

1445 textes ducaux : Mons (B, Hainaut, ch.-l. prov.) – arbalétriers – [octobre 1445 ?] – Ordon. PBHt, p. 226.

1456 le chapelle est bénie

1458 participe au concours de Mechelen¹⁰⁰

1480 la fonte d'une cloche

1496 agrandissement de la chapelle

1498 Binche est présent à Gand avec 31 autres villes. 1498 1^{er} prix au concours

1514 la chapelle contient des orgues

1525 Charles V autorise un pré : le « préau de Notre-Dame »

1525 Philippe de Croy offre un collier en argent¹⁰¹

⁹³ Sources des dates de concours : De schutterswedstrijden der brabantse gilden -E.Van Autenboer -1996 p.215,217,218,224,226,227,228,232

⁹⁴ - L. Devillers - Cartulaire des comtes de Hainaut de l'avènement de Guillaume II à la mort de Jacqueline de Bavière (1337-1436), t. 5, p. 688.

⁹⁵ - R. Chalon - Notice sur les anciennes sociétés d'arbalétriers de la ville de Mons, pp. 5 à 9, L. Devillers - Notice historique sur la milice communale et les compagnies militaires de Mons, A.C.A.M., t. 3, 1862, pp. 266 à 269.

⁹⁶ - R. Chalon, o. cit.; E. Matthieu, op. cit., t. 2, p. 379.

⁹⁷ J.Vannerus., pp.214-217

⁹⁸ A.Wauters, pp.19-20

⁹⁹ Sources des dates de concours : De schutterswedstrijden der brabantse gilden -E.Van Autenboer -1996 p.143,158,233,234

¹⁰⁰ - J. Vannerus - Trois documents relatifs au concours de tir à l'arbalète organisés à Malines en 1458 et 1495 page 211

¹⁰¹ Annales de la province et comté de Hainaut – 1852 – Fr.Vinchant t.V. p.235

1603 construction d'une nouvelle chapelle derrière l'ancienne.
1702 dissolution et biens vendus.

La société a dû renaître car on y voit des participants lors d'un tir organisé par le Grand Serment

Arbalétriers de Saint-Antoine

Cité en 1416 pour 26 arbalétriers et encore cité en 1422.-

Confrérie de Ste-Anne

Rattachée à l'église paroissiale de St-Nicolas-en-Havré- il y un règlement en 1441, en 1445 ils seront 40 compagnons.-

L'union (?)



La seule trace de la société : une assiette décorée en camaïeu bleu au centre arc ou arbalète, carquois et flèches entourés d'étoiles symbolisant les attributs des archers de Mons et sur le marli et le bord des guirlandes, dents de loup et filet. Porte au revers l'inscription « Société de l'Union de Mons ».

MOUSCRON

Gilde de Saint-Georges : Lu dans « Histoire de Mouscron » Abbé Alphonse-Marie Coulon T.1 - 1890

1532 édition des statuts de la société Saint-Georges ¹⁰²

¹⁰² http://hainaut.musee-mariemont.be/Upload_Mariemont/Pdf/Coulon_Mouscron1.pdf p.118

Antoine de la Barre (décédé en 1556), ne se contenta pas d'avoir procuré l'érection de ces deux confréries dans sa seigneurie de Mouscron, il leur fournit encore le moyen de subsister et de fleurir ; à cet effet il leur concéda le terrain nécessaire pour élever leurs berceaux et exercer leurs jeux. Son fils Ferdinand continua la même faveur, mais Guilbert renchérit sur son père et son aïeul ; ceux-ci n'avaient donné aux confrères que la jouissance du terrain, Guilbert leur en accorda la pleine propriété.

*La société de Saint-Georges possède différents objets, qui sont peut-être des dons faits par ses seigneurs. C'est d'abord l'insigne de la royauté ; il consiste dans une plaque en argent avec agrafe. Cette plaque a 29 centimètres de large sur 10 centimètres et demi de long ; au milieu se trouve un rond uni, entouré de fleurages, sur lequel est gravée l'image de Saint-Georges à cheval, frappant de sa lance un dragon ; au-dessus de ce rond on voit les armoiries des Basta ; en bas, à l'aide de deux anneaux, est suspendu un coq en or, ayant 5 centimètres et demi de longueur. Ensuite il y a une moure dont la plaque ronde en argent a 10 centimètres de diamètre ; d'un côté est gravée l'image de Saint-Georges à cheval, frappant de sa lance un dragon et on y lit le millésime de 1682, de l'autre côté se trouvent des armoiries particulières. Enfin il y a une arbalète en argent qui a 29 centimètres de long et dont la latte en a 19 ; sur un des côtés se trouvent les armoiries des d'Ennetières, qui comprenaient, avant leur union avec celles de Basta, trois écussons contenant chacun une étoile. La société conserve encore trois écharpes avec franges dorées et un drapeau en soie blanche, au milieu duquel on a formé un rond entouré d'une bordure rouge d'un décimètre ; dans ce rond on a brodé l'image de Saint-Georges à cheval, perçant de son épée un dragon ; au-dessus de ce rond est brodée une arbalète. Le drapeau porte en haut la date de 1802 et en bas le nom de Mouscron.*¹⁰³



1712 Déclaration des confrères sur l'utilisation des primes offertes par le Comte.

1841 il existe un règlement d'une société avec, comme St patron, Saint-Georges¹⁰⁴ (collection Fr.Samin)

1889 6 membres sont propriétaires d'un bâtiment pour le tir, tenant entre la rue des Berceaux et Léopold

1890 la société comporte 10 membres (voir ref Coulon)

Herseaux (section de Mouscron)

Société citée dans les *Carnets des concours de 1877 à 1926* (Archives du GSR ref.L6)

¹⁰³ http://hainaut.musee-mariemont.be/Upload_Mariemont/Pdf/Coulon_Mouscron1.pdf

¹⁰⁴ Les gildes de Mouscron – Léon Maes – éd Stygelbout-Duquesne, 1937 – 52pages

Namur

Les arbalétriers de l'Etoile.

par Michel De Coop

La ville de Bruxelles n'est pas la seule ville belge à compter ou avoir compté deux voire plusieurs compagnies ou serments d'arbalétriers. Namur compta, au XV^e siècle trois sociétés d'arbalétriers : Le Grand Serment des Arbalétriers, les Arbalétriers du Croissant et les Arbalétriers de l'Etoile.

La première mention de ses derniers figure au compte communal de l'an 1450 : ces arbalétriers devaient alors à la ville de Namur un cens héréditaire de dix vieux gros pour un jardin situé entre la porte Saint-Nicolas et la grosse tour sur Meuse. Une petite tour qui s'élevait entre ces deux points portait même le nom de tourette des arbalétriers. C'était dans ce jardin qu'avaient lieu leurs exercices. En 1451, on les exempta de payer le cens dû à la commune, à cause des améliorations qu'ils avaient faites dans ce terrain. Ils abandonnèrent celui-ci dix ans après et s'établirent aux mêmes conditions sur le Hoyoul, au-dessus du moulin à écorces et près de la petite Herbatte.

Au mois de mai 1490, le jeune archiduc Philippe le Beau, fils de Maximilien d'Autriche et de Marie de Bourgogne (il est donc le petit-fils de Charles le Téméraire) se trouvant à Namur, voulut prendre part au tir annuel de la compagnie, qui avait lieu à la porte Saint-Nicolas, et malgré son jeune âge, il abattit l'oiseau qui servait de but. 125 ans plus tard, son arrière-petite-fille réussissait le même exploit mais à Bruxelles. Elle s'appelait ... Isabelle. (cfr Crennequinier n° 9)

Un contemporain de l'événement nous a transmis en ces termes le récit de cette journée, dont les arbalétriers namurois conservèrent longtemps le souvenir :

Item le jour de may oudit estan la compaignie des arbalestriers del Estolleie assemblé pour tireir leur papegay à ladite porte de Saint-Nicolay, comme il est d'usance, nostredit très-redoubté seigneur envolla commendeir que l'on l'attendist, car il voloît tireit avoec eulx; dont iceulx arbalestrier furent fort joleux, et attendirent jusque à 3 heures après dîner, et à celle heure nostredit très-redoubté seigneur, monseigneur l'évesque de Liège, monseigneur de Walhain et tous les gentilz hommes de la courte en alarte à la porte et lez arbalestriers après, chacun ung cop, et sur un movement, y eult plus de cent cop tireit, et nostredit très-redoubté seigneur demanda avoir ung maka nomeit ung macquey en ceste ville, et tira sy bien que il abaty ledit papegay sans ce qu'il fûs fait non plus davantaige que li homme qui fuis et alors le mair de Namur, qui estoit roy de l'an passait, luy fu mist en mains le colier de la compaignie où le papegay pendoit et luy fu mis ou col emprès la toison quy portoit, et de là passa parmy la ville et s'en alla au chasteau fort joleux et fut fait grand feste, et estoit alors notredit très-redoubté seigneur en l'eage de 11 à 12 ans et non plus, parquoy sembloit à plusieurs gens que c'estoit droit miracle.

En 1497, ce même Philippe le Beau accompagna les arbalétriers de Saint-Georges de Bruges en sa qualité de Roy de tir, pour se rendre à Gand pour un grand concours.

Source: *Histoire des Compagnies armées de Namur* par Jules Burgart



Philippe Le Beau remportant à Namur le Prix de l'Arbalète (Mai 1490)

Extrait de « Le Crennequinier » nr 11 p.90

1390 Namur organise un concours de tir, il dura huit jours.¹⁰⁵

1394 participe au concours organisé par Tournai. Ils sont 10 tireurs.

Un chroniqueur note, au mois de mai 1490, que l'archiduc Philippe le Beau, de passage à Namur, chez les **arbalétriers de Saint-Georges** réunis aux **arbalétriers de l'Etoile**, tira d'une arbalète d'axier, en personne, après le papegay estant mis sur la porte Saint-Nicolas, comme l'on a d'usage, et fist très bien son devoir (doc. 243).

1458 participe au concours de Mechelen¹⁰⁶

1500 organise un concours.

1506 organise un concours – Dinant, Hoi, Liège et Bouvignes sont présents.

1510 organise un concours ouvert aux arcs de bois et acier. Binche, Mons, Nivelles sont dans les tireurs¹⁰⁷

¹⁰⁵ Sources des dates de concours : *De schutterswedstrijden der brabantse gilden - E. Van Autenboer - 1996 p.216,217,234,235.*

¹⁰⁶ - J. Vannerus - Trois documents relatifs au concours de tir à l'arbalète organisés à Malines en 1458 et 1495 page 211

¹⁰⁷ *Le Crennequinier nr 7 p.92*

Voir

Borgnet Jules Histoire des compagnies militaires de Namur
Archiviste de l'Etat à Namur Tome XXIV (livre non daté mais estimé à +/-1860)
Il y est question du Grand serment des arbalétriers de Namur (1266) et des Petits Serments : les arbalétriers du Croissant (1426) et arbalétriers de l'Etoile (1450)

Neufchâteau

24 avril 1369 lorsqu'en sa ville et château de Neufchastel, Evrard de la Marck établit 18 arbalétriers pour la défense de la ville.¹⁰⁸

En 1613 :

Le conseiller Bouvet ordonne ensuite aux « officiers du Neufchâteau de prendre à monstre les gentils et francqz hommes et autres obligés à armes et chevaux en cette seigneurie ». Quant aux 18 arbalétriers de cette ville, ils doivent être taxés car ils ne sont point francs-hommes.

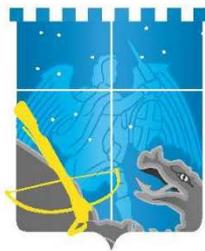
Source : Annales de l'institut archéologique du Luxembourg - tome LXXXVI – 1955- p.74 DES FRANCS-HOMMES

Il convient d'ajouter que les arbalétriers de Marche et de Neufchâteau, c'est-à-dire 36 pour ces deux localités abusaient de leurs droits en se prétendant francs. Bouvet s'empresse de les rappeler à des meilleurs sentiments. Pas de franchise non plus pour les fermiers, locataires ou censiers des prélats et des nobles qui ne vivent aux « frais, pains et draps » de leurs maîtres.

Source : Annales de l'institut archéologique du Luxembourg - tome LXXXVI – 1955- p.77 DES FRANCS-HOMMES

Pour information :

Les Arbalétriers de Neufchâteau



2015 création de la Confrérie des arbalétriers de Neufchâteau. Cette confrérie a pour objectifs de promouvoir le terroir de Neufchâteau, sa gastronomie, son tourisme, son patrimoine, ses produits régionaux et notamment un saucisson, le P'tit Chat'lin de Neufchâteau, et les bières de la "Brasserie des Tchêts" à Libramont. Elle contribue aussi à des actions philanthropiques locales. Elle compte un noyau de 18 membres et est ouverte aux deux sexes.

<http://www.confreries.be/CNL/conf/arbalestriers/index.htm>

Nivelles

Extraits de « Géographie et Histoire de Communes Belges » de Jules Tarlier & Alphonse Wauters, Ville de Nivelles, organisation militaire des Serments¹⁰⁹
Allocations des arbalétriers de Nivelles

¹⁰⁸ https://www.lavenir.net/cnt/dmf20150422_00637142

¹⁰⁹ <http://www.echarp.be/twvniiv5.php> Entente des Cercles d'Histoire et d'Archéologie du Roman Païs *© Copyright "Echarp 2012"

Les arbalétriers reçoivent :

En 1585.....	15 sous, soit 3 livres, 6 sous, 6 deniers
En 1394-1595	de gros
La nuit du grand Carême (ou du tir au perroquet).....	35 sous, 6 deniers de gros
Pour les oisons, à la fête de Nivelles (ou grande procession de la Saint-Michel).....	35 sous, 6 deniers de gros
Pour le guet de nuit, lors de cette fête.....	48 sous

Total: 7 livres, 14 sous, 6 deniers de gros

En 1764-1765.....	59 florins, 4 sous, 6 deniers
Et pour avoir monté la garde à la maison de ville, la veille de la Saint-Michel.....	14 florins

Le **serment de Saint-Georges** eut une existence temporaire ; en 1594-1595 et les années suivantes, la ville lui donnait 2 livres 2 s. 2 d., le jour du Grand Carême. (...)

Une exemption entière de l'assise sur la bière fut octroyée, le 24 septembre 1618, aux rois et empereurs des trois serments et du serment de Saint-Georges, à raison de 12 tonneaux par an, à la condition que les serments tireraient l'oiseau tous les deux ans.

Le **serment des arbalétriers ou de Notre-Dame** était le premier en rang et probablement le plus ancien. On le vit figurer dans un grand nombre de tirs donnés par d'autres villes, et notamment: au tir de Malines, de l'an 1404 ; au tir de Tournai, de l'an 1455 ; au tir de Malines, en 1535 etc.

Il ouvrit également des concours, particulièrement en 1464, qu'on vit venir à Nivelles les arbalétriers de Louvain. Au mois de juillet 1525-1526, ceux de Soignies étant venus lutter contre leurs confrères de Nivelles, la ville leur fit présenter trois pots de vin (valant 27 sous). En 1526-1527, ceux de Mons assistèrent à la grande procession, acte de courtoisie qui leur valut un cadeau de deux pots de vin (valant 16 sous).

Le 10 février 1442 (et non 1342, comme le porte à tort la copie dont nous nous sommes servis), les rentiers, les jurés et les maîtres des métiers réorganisèrent le serment des arbalétriers. Pour y être reçu, il fallait obtenir l'agrément de tous les confrères et payer un droit d'entrée d'une maille du Rhin (soit 10 patars), outre 5 patars pour l'autel de Notre-Dame. On ne pouvait quitter le serment que le jour du Grand Carême et en payant 10 sous de gros. La compagnie avait un serviteur juré, qu'elle choisissait, et elle faisait la montre (ou la parade) le jour de la Saint-Michel. Les membres étaient tenus de comparaître à la maison de ville à la première réquisition. De son côté, la commune leur fournissait au besoin des pavillons ou tentes, entretenait leurs berceaux de tir, payait par an 15 sous de gros (soit 5 sous chacun des trois jours suivants : le jour du mai, le jour du papegay et lors de la grande procession et, en outre, tous les deux ans, six livres de gros, en indemnité des draps ou vêtements des confrères, allocation qui fut remplacée, en 1526-1527, par une autre, consistant en trois peeters accordés à vingt-quatre confrères et au valet, soit 75 peeters ou 67 livres 10 sous.

Au mois d'août 1535, les arbalétriers allèrent au nombre de 140, à la prairie ou tir de Malines. A cette occasion, ils firent renouveler et agrandir le collier dont se parait dans les fêtes le roi ou vainqueur au tir annuel, ce qui leur coûta 95 livres. Le voyage leur occasionna en outre une dépense de 170 livres 10 patars. Ces deux dépenses extraordinaires furent couvertes en partie au moyen d'un subside de la ville, s'élevant à 40 livres (10 pour le collier, 30 pour le voyage) et des souscriptions individuelles des membres, montant à 104 florins. A la demande des roi, connétable et confrères (19 février 1535-1536) la ville couvrit le déficit, au moyen d'un prêt, et reçut en garantie la vaisselle, les rentes et l'allocation annuelle des arbalétriers.

C'était la ville qui fournissait à la gilde son local, où elle avait un lieu d'exercice, une chambre d'assemblée. En 1525, le magistrat payait de ce chef plusieurs cens, notamment pour un terrain qui appartenait aux Frères mineurs ou Récollets. En 1526, elle y dépensa 24 livres, en travaux; le 12 juillet 1613, elle résolut faire bâtir aux arbalétriers une chambre ou salle, dans l'emplacement que l'on jugerait le plus convenable à cet effet, et, le 26 avril 1619, en votant dans ce but une allocation de 600 florins, elle stipula qu'on achèterait une maison pour la gilde. A quelque temps de là, les Récollets se plaignirent de l'inconvénient qu'offraient pour leur couvent la proximité des serments de Notre-Dame et de Saint-Georges, et celle des jardins des remparts, qui étaient fréquentés la nuit par des libertins et des

prostituées. A leur demande, les trois membres leur abandonnèrent ces jardins et consentirent à ce que le passage sur le rempart fût fermé par deux portes, dont une voisine de la porte del Saulx, et l'autre proche de la chapelle de la Madeleine (30 octobre 1635). Un premier projet d'acheter pour les serments « les maisons et jardins de Bromont » au Brouwet », n'ayant pas réussi, et la ville n'ayant pu s'accorder avec la veuve de Nicolas Trico, qui en était propriétaire, la ville leur abandonna les fossés des remparts entre les portes de Mons et de Chaude-rue et les autorisa à transformer en salle à leur usage la Thour Simonne (27 mai 1639). Ce ne fut qu'une trentaine d'années plus tard que les arbalétriers achetèrent au Brouwet une maison que le capitaine Rouilly et sa femme, Marie-Anne Francq, tenaient en fief de l'abbesse de Nivelles (relief du 24 janvier 1667). De là le nom de Ruelle des Arbalétriers, que porte une rue voisine.

On conserve à l'hôtel-de-ville un collier qui provient du serment des arbalétriers et qui est évidemment une imitation peu soignée du collier des arquebusiers, dont nous parlerons plus loin. Il a neuf compartiments, ornés d'une fleur d'églantier ou de nénufar. La plaque du milieu porte des statuettes de Sainte-Gertrude et de la Vierge, grossièrement ciselées. Au bas est attaché un faucon, qui tient 3 pièces: 1° une arbalète d'argent, avec l'inscription : Esliet de bois \ roi. 159?; 2° une autre arbalète, avec l'inscription : Jacque le pety roy en l'an 1657 at | donné cest; 3° une aigle tenant une banderole avec l'inscription : PT la naisse du roi de Rome.

Cette aigle étant attachée au même anneau que les arbalètes, on détache les trois pièces, lorsqu'on prête le collier aux arbalétriers.

Il y avait à Nivelles un second ou **petit serment de l'arbalète, dit de Saint-Georges**, mais qui n'avait pas l'importance du premier. Il existait déjà en 1455, et, comme le grand serment, envoya cette année dix hommes au tir de Tournai. Le 17 août 1495, un octroi du souverain permit à ses membres de placer sur leurs habits le vierstael ou briquet, emblème de la maison de Bourgogne. Au mois de juin 1515, ils reçurent de la ville 20 livres pour aller au tir général de Malines. Vers 1525, la ville abandonnait à la gilde l'usage d'une partie des fossés, ou lui payait 14 sous, lorsqu'elle lui enlevait temporairement cet usage; en 1526-1527, elle lui paya 42 sous 6 deniers à l'occasion du tir ordinaire. Ce serment disparut, et finit sans doute par se joindre au précédent. Les archers, comme ceux des autres villes, s'organisèrent probablement vers l'année 1400. Un nouveau règlement leur fut donné le 9 avril 1472. On les rencontre fréquemment, dans des tirs : à Gand, où ils remportèrent le prix du tir, en 1428; à Lierre, en 1430; à Louvain, en 1464, 1534, 1552; à Anvers, en 1509; dans le pays d'Aerschot, en 1526; à Braine-l'Alleud, en 1527; à Yssche, en 1550; à Bruxelles, en 1565 etc. Dans ces occasions ils recevaient de la ville un subside qui fut de 9 livres (ou 10 peeters), en 1526; de 18 livres, en 1527 et en 1550; de 12 livres, en 1534. Le serment donna des fêtes ou tirs: en 1434, en 1436, en 1527 etc. Les archers de Courtrai et de Lierre, entre autres, s'y rendirent en 1434; ceux de Lierre, en 1456. En 1527, les frais de la trairie, qui s'élevaient à 40 livres, furent supportés par la commune.

En 1526, vingt-cinq membres du serment, y compris le serviteur ou messenger, recevaient tous les deux ans 3 florins chacun, pour leur habillement; en 1527, trente-trois membres recevaient chacun trois aunes de drap, à 14 sous l'aune, soit ensemble 69 livres 3 sous. Le jardin des archers était situé à proximité du moulin de ce nom et de la Thines. La ville, dès l'année 1525, payait de ce chef une rente de 6 livres aux héritiers d'Herman de Biertenmont; elle reprit, lors de la domination française, le jardin, qui a été aliéné en vertu de la loi de 1813 pour la vente d'une partie des biens communaux. La gilde faisait jadis chanter tous les ans une messe, dans la collégiale, le jour de Saint-Sébastien, 20 janvier; on transféra ensuite cette messe au dimanche après la Saint-Barthélemy, en considération du mauvais temps qui règne en hiver (résolution du chapitre, du 23 août 1765).

Le serment de Nivelles exerçait une certaine suprématie sur les gildes semblables des localités voisines. Ainsi nous voyons, le 29 juillet 1547, le roi, connétable et archers de la bonne ville de Nyvelle en Brabant terminer un débat qui s'était élevé entre les archers d'Ittre et ceux de Braine-le-Château. Ces derniers avaient gagné des prix à une prairie qui avait eu lieu « emprès la rue aux Cailloux », prix que les premiers emportèrent sans y avoir droit. Ils furent, comme on le pense bien, condamnés à une restitution immédiate.

12 avril 1394 : invitation à un tir par le Grand Serment de Tournay (ref. voir Tournay)

Ils sont 4 tireurs.¹¹⁰

1404 participe au concours de Mechelen avec 45 gildes

1404 participe au concours de Leuven avec 9 tireurs

1408 participe au concours d'Audenarde avec 45 gildes.

1440 participe au concours de Gand

1450 participe à un concours à Dendermonde.

1458 participe au concours de Mechelen¹¹¹

1463 concours à Audenarde.

Juillet 1463 Les « archers » de Soignies gagnent un prix à Nivelles¹¹²

1464 Nivelles organise un tir¹¹³

1498 est présent à Gand avec 31 autres villes

1510 présent au concours de Namur, concours ouvert aux arcs de bois et acier

1525 à Nivelles (98), invités, Soignies¹¹⁴

1526 à Nivelles (99), invités, Mons

1562 à Rotselaer, parmi les villes invitées figurent, Anvers, Malines, Bruxelles, Lierre, Nivelles, 's Hertogenbosch, Walem, Merchtem, Louvain

Société citée sous le nom de Guillaume Tell de Nivelles, dans les *Carnets des concours de 1877 à 1926* (Archives du GSR ref.L6)

A consulter : Cercle d'Histoire de l'Entité Lessinoise.

n° 131, janv.-fév. 2004. André Lavrillé. Serment des arbalétriers de St-Georges à Lessines.

n° 142, nov.-déc. 2005. André Lavrillé. Confrérie de l'arbalète ou de St-Georges.

L'ancien Serment des arbalétriers de Nivelles et ses statuts – Louis Castagne 1886



Collier offert par Charles-Quint aux arbalétriers de Nivelles

¹¹⁰ Sources des dates de concours : *De schutterswedstrijden der brabantse gilden - E. Van Autenboer - 1996* p.217,143,145,218,225,227,230,233,234,235.

¹¹¹ - J. Vannerus - Trois documents relatifs au concours de tir à l'arbalète organisés à Malines en 1458 et 1495 page 211

¹¹² *Pascal Cools - Annales du Cercle royal d'histoire et d'archéologie du Canton de Soignies, XL, 2012*

¹¹³ Dr. Lebon,

¹¹⁴ Dr Lebon, op.cit.,p.261



Dans les collections GSR : trois médailles pour « la société la plus nombreuse » dont une de 1879 blason de Nivelles— Patrimoine GSR ref.1047,1048,1049.

Médaille sur porte médailles dorée - Ville de Nivelles - verso: Mémorial du Docteur Le Bon et de l'abbé Renard (vicaire de ND Sablon) 29 sept



1907



Au musée communal de Nivelles (photo LBE 2020)

ORCHIES

1439 ils sont invités au tir de la gilde de Saint-Georges de Gand pour l'an 1440. Le parchemin d'invitation est conservé au musée de la Biloque de Gand. (cité par A.V. Gillet-coll.F.Samin)

OTTIGNIES

Mention par F.Samin sans références : en 1996 Les Francs arbalétriers de Renivaux

PECQ

Naissance du Cercle des arbalétriers vers 1750¹¹⁵

¹¹⁵ Jules Jooris tome V de la collection Histoire de Pecq

1881 La société de Pecq par Monsieur Ferail, remporte un fort couvert en argent (130 points) lors du concours à la grande arbalète (20m) organisé par le Grand Serment Royal St-Georges de Bruxelles pour son 500^e anniversaire¹¹⁶. Société citée sous le nom de **Société Guillaume Tell** dans les *Carnets des concours de 1877 à 1926* (Archives du GSR ref.L6)

Peruwelz La Lyonnaise

Seulement une assiette avec une arbalète...sans doute société d'arbalétriers ?



QUENAST

L'Union

Cette société est citée dans un pamphlet, édité en 1867 par la société Guillaume Tell de Tubize, sous le titre « Moyens employés par la société Saint-Georges de Tubize, pour obtenir les médailles du plus grand nombre et d'éloignement dans tous les concours » et adressée aux sociétés d'arbalète du royaume de Belgique ¹¹⁷ - concours de tir en **1864**.

Président : M.Bois d'Enghien.

Saint-Ghislain

1394 participe au concours organisé par Tournai. Ils sont 7 tireurs.¹¹⁸

1439 ils sont invités au tir de la gilde de Saint-Georges de Gand pour l'an 1440. Le parchemin d'invitation est conservé au musée de la Biloque de Gand. *(cité par A.V. Gillet-coll.F.Samin)*

¹¹⁶ Liste résultats aout 1881 = archives GSR

¹¹⁷ La société St-Georges a fait passer des membres de la société les Amis Réunis comme membres honoraires de leur société ! et ce au concours de Quenast 1864.

¹¹⁸ *De schutterswedstrijden der brabantse gilden -E. Van Autenboer -1996 p.217*

Soignies

Les arbalétriers de Saint-Landry

Voir en détail l'étude de **Pascal Cools** -Annales du Cercle royal d'histoire et d'archéologie du Canton de Soignies, XL, 2012 dont sont issues les informations & Soignies : Histoire des archers et arbalétriers des origines à nos jours (2016).

1346-1356 Jean III de la Barre, Seigneur de Wambecke et de Carnoy était le capitaine des arbalétriers des villes de Braine-le-Comte et de Soignies, au service de la comtesse Marguerite de Bavière ¹¹⁹

1387-1388 Les arbalétriers de Saint-Landry apparaissent pour la première fois dans les comptes

1395 organise un concours, on y note la présence des arbalétriers du Roeulx.

Source : De schutterswedstrijden der brabantse gilden -E.Van Autenboer -1996 p.2187

1439 ils sont invités au tir de la gilde de Saint-Georges de Gand pour l'an 1440. Le parchemin d'invitation est conservé au musée de la Biloque de Gand. (*cité par A.V. Gillet-coll.F.Samin*)

1455 concours à Tournai. Binche, Liège, Chièvres, Mons, Soignies, les deux gildes bruxelloises sont présentes. Les fêtes sont agrémentées de représentations dramatiques auxquelles Liège participe.

Source : De schutterswedstrijden der brabantse gilden -E.Van Autenboer -1996 p.228

18 avr. 1480 Les arbalétriers de Saint-Landry reçoivent leurs statuts

1668 dernières traces des arbalétriers de St-Landry (dépenses)¹²⁰

L'Union

1848 Fondation de la société des arbalétriers de l'Union

1876 ils remportent le prix de la société la plus éloignée chez St Sébastien de Mons (petite arbalète)

1898 Les fastes du cinquantenaire furent relatés le 10 juillet 1898 dans le numéro 29 du journal Le Progrès.

J. Launoy, président du « Bon Vouloir », participe au cinquantenaire de la société des arbalétriers de l'Union.

¹¹⁹ Résumé historique de P.Cools 2022

¹²⁰ idem



La photo du cinquantenaire. © P. Cools



Drapeau de la société conservé au Musée du Vieux-Cimetière. © P. Cools.

Date inconnue : arrêt des activités...et reprise progressive en2020



l'équipe en 2021

SPA

Sans référence chez F Samin- ?? Confrérie des arbalétriers spadois (je n'ai trouvé que des archers spadois).

Thuin

1441 du 17 au 24 juin participe au concours à Liège, sans précision de quelle gilde liégeoise.

Source : *De schutterswedstrijden der brabantse gilden -E.Van Autenboer -1996 p.226*

1458 participe au concours de Mechelen

Source : *De schutterswedstrijden der brabantse gilden -E.Van Autenboer -1996 p.158*

Tournai

Grand Serment de Tournai

1187

siège de leur ville. Un vieux manuscrit, intitulé : *Recueil des marches, privilèges et donations des joueurs à glaive, d'épée, archers et arbalétriers de Tournai*, rapporte que Philippe-Auguste, roi de France, accorda en 1187 aux bourgeois des franchises ou exemptions, et ordonna à certain nombre de se ranger sous un capitaine. Ces expres-

1211 Sous Philippe-Auguste

il confirma leurs privilèges, et engagea sa parole de roi qu'il les regarderait toujours comme ses élus. En 1211, elles lui prêtèrent serment de fidélité.

Source : Histoire de Tournai et du Tournésis: depuis les temps les plus ..., Volume 1-1840- Alexandre Guillaume Chotin -p.373

1350 Tournai ¹²¹, Bruges et Ypres figurent parmi les villes invitées.

1370 Tournai organise un concours de tir, on y note la présence des gildes de Brugge et leper.

Source : *De schutterswedstrijden der brabantse gilden -E.Van Autenboer -1996 p.215*

1393 Gagne du vin au schietspel de Mechelen

Source : *De schutterswedstrijden der brabantse gilden -E.Van Autenboer -1996*

1394 Tournai organise un concours de tir du 6 juillet au 8 août, on y note la présence de 48 gildes.

Une liste complète donne pour les villes wallonnes : Saint-Ghislain 7 tireurs ; Nivelles 4 tireurs ; Ath 7 tireurs; Chièvres 10 tireurs ; Binche 8 tireurs ; Enghien 7 tireurs ; Namur 10 tireurs ; Mons 10 tireurs.

Source : *De schutterswedstrijden der brabantse gilden -E.Van Autenboer -1996 p.217*

En mai 1394, a lieu du 6 juillet au 8 août, à Tournai, un concours à l'arbalète sur la grand place. Le concours, doté de 100 livres tournoi, réunit trente villes et dix-huit bourgs du Brabant, de la Flandre, du Hainaut et de France, parmi lesquelles Ath, Binche, Chièvres, Enghien, Le Vuesnoy, Namur, Mons, Maubeuge, Saint

¹²¹ - P. Roland - Histoire de Tournai, p. 128.

Ghislain, Valenciennes, Hal, Anvers, Ypres, Douai, Dixmude, Bruxelles, Bruges.....¹²². Les arbalétriers de Tournai étaient uniformément vêtus de cottes blanches et vertes, et de drap, orné de broderie. Ceux de Bruges, habillés de soie, de velours et de damas, portaient aussi de grosses chaînes d'argent.. Ils leur échu le prix de la magnificence. Mais ce qui jetait surtout de l'éclat sur ces derniers, c'étaient les *gracieuses histoires avec artífices* qu'ils jouaient en marchant. Ils avaient amené à leur suite tout l'appareil des représentations allégoriques chères à nos aïeux, et leur entrée offrait un caractère triomphal. Plusieurs autres villes donnèrent le même exemple, la compagnie parisienne fut remarquée pour ses jeux et remporte le prix de l'éloignement. Mais toutes furent vaincues par les Montois, qui, à défaut sans doute de trouvères et de rhétoriciens, avaient imaginé de donner le spectacle d'un tournoi dont les combattants étaient armés au clair. Cette idée chevaleresque, mieux rendue sans doute que ne l'est de nos jours le combat du dragon, éclipsa les inventions des beaux esprits et les braves du Hainaut gagnèrent la palme de l'art à la pointe de la lance.

Toutefois ce triomphe d'une pentomine guerrière sur la poésie est un fait exceptionnel : dans les fêtes suivantes, les ébattements prennent un caractère lyrique. Les arbalétriers des villes d'Ypres et de Douai remportèrent la palme des plus adroits. Les premiers reçurent deux vases en argent doré, pesant cinq livres, ceux de Douai reçurent deux pareils vases de poids égal à trois livres. Les arbalétriers de Bruxelles remportèrent le quatrième prix d'adresse, qui consistait en deux coupes en argent doré, valant deux marcs et demi.

1404 participe au concours de Mechelen avec 45 gildes

Source : *De schutterswedstrijden der brabantse gilden -E.Van Autenboer -1996 p.143*

1408 participe au concours d'Audenarde avec 45 gildes.

Source : *De schutterswedstrijden der brabantse gilden -E.Van Autenboer -1996 p.218*

1429 organise un concours(?).

Source : *De schutterswedstrijden der brabantse gilden -E.Van Autenboer -1996 p.222*

1440 participe au concours de Gand, sans précision de quelle gilde et gagne des prix de beauté et d'esbattement.

Source : *De schutterswedstrijden der brabantse gilden -E.Van Autenboer -1996 p.225*

1441¹²³ La ville de Tournai envoie cinquante arbalétriers pour le siège de Pontoise (occupé par les Anglais), et ce à la demande du roi Charles VII (demande du 22 mai). Les arbalétriers n'ont pas eu un grand enthousiasme pour participer à cette campagne. Le capitaine Sire Simon de Saint-Genois refusa ces fonctions, sous prétexte de son grand âge, mais après une nuit en prison, accepta la mission.

La ville accepte, pour autant que le roi soit présent...or il n'y était pas. Ce fait a déclenché une série de demandes après coup : des lettres de non-préjudice. Dès le 2 juin, les dizainiers présentent des requêtes pour leur équipement : des plumes sur leurs salades, d'être équipé de journée (Vêtement flottant du xv^e siècle, ouvert sous les bras, pourvu de manches courtes) et enfin des gages conformes vu la cherté des vivres...

Le départ eut lieu le 16 juin, après que la ville eût levé un impôt sur les draps, blé, harengs et vin qui devait couvrir les frais de campagne. Un conseiller général de la ville, Maître Michel de Merle, les accompagne pour vérifier que les anciens usages et privilèges des arbalétriers soient respectés.

Par privilège, seuls les capitaines ont droit de justice sur leurs hommes.

Ils sont logés à l'abbaye de Monbuisson puis à la bastille de Saint-Martin. Ils font remarquer que le roi n'est jamais présent.

Nos arbalétriers rentrent après 109 jours. Hélas deux d'entre eux ont péri sous les coups des Anglais, Watier de Lattre et Jehan Maquet. La ville a fait le maximum pour aider les veuves et les orphelins,

¹²² - A.G. Chotin - Histoire de Tournai et du Tournaisis, t. I, pp. 349 à 357; L.P. Gacilard - Collection de documents inédits concernant l'histoire de Belgique, t. I, pp. 118 à 123; J. De Saint-Genois - FÊTES D'ARBALETRIERS à Tournai en 1394 et 1455, Revue de Bruxelles, sept. 1839, pp. 41 à 45; H. Vandenbroeck - Extraits analytiques des registres des consaulx de la ville de Tournai (1385 - 1430), t. I, p. 17; A.F.N., Ville, section 2, C.C., reg. 21, f^o 8v^o; J. Borgnet- Histoire des compagnies militaires de Namur, p. 8.

¹²³ Mémoires de la Société historique et archéologique de Pontoise et du Val-Dóise et du Vexin, Volumes 15 à 16 - [Société historique et archéologique de l'arrondissement de Pontoise et du Vexin](#) - 1893

notamment par l'attribution de rentes et faciliter la reprise du commerce de poissons de la veuve Maquet.

1446

Nous ne connaissons pas non plus la date de l'établissement des arbalétriers du « Grand serment » de Tournay. » Nous savons seulement que par ses lettres-patentes du mois de juin 1478, Louis XI confirma les privilèges des arbalétriers de cette ville, qui leur avaient été accordés par Charles VII, le 16 décembre 1446.

Afin d'éviter des accidents, il était défendu aux habitants de Tournay d'aller voir tirer les arbalétriers. Par l'article 1^{er} de l'ordonnance précitée, Louis XI défendit de poursuivre tout arbalétrier qui aurait blessé, sans intention de le faire, un des spectateurs, qui auraient enfreint la défense d'aller voir tirer; surtout si les précautions indiquées par les règlements avaient été observées. A ce privilège, Louis XI avait ajouté les suivants.

Les arbalétriers de Tournay pourront porter leurs armes partout le royaume, sans qu'on puisse pour cela procéder contre eux.

Ils pourront prendre la livrée du roi.

Les anciens arbalétriers, lorsqu'ils ne pouvaient plus à cause de leur débilité faire usage de leur arbalète, avaient la faculté de se retirer de la corporation, moyennant le paiement d'une certaine somme d'argent, dont le chiffre n'était pas fixé.

Par le dernier article de l'ordonnance précitée, Louis XI déclarait que les arbalétriers de Tournay étaient maintenus dans toutes leurs « anciennes et » louables coutumes. »

Ref : Recherches historiques sur les corporations des archers, des arbalétriers, et des arquebusiers – Victor Fouqué -1852 -p.49-50 –

PROGRAMME

D'UN CONCOURS D'ARBALÈTE, PROPOSÉ PAR LE GRAND SERMENT DES ARBALÉTIERS DE LA VILLE DE TOURNAI : 12 AVRIL 1394.

(1) Voici le nom de ces villes dans l'ordre où elles se trouvent au bas de l'acte. Il y a cinq ou six sceaux qui manquent ou dont l'écriture a été effacée par le tems. On y voit l'itinéraire suivi par les messagers. Ce sont Chièvres, Braine-le-Comte, Enghien, Halle, Nivelles, Maestricht,

Source : Histoire de Tournai et du Tournésis: depuis les temps les plus ..., Volume 1-1840- Alexandre Guillaume Chotin

https://books.google.be/books?id=DHo6AAAACAAJ&pg=PA848&lpg=PA848&dq=Grand+serment+de+tournai&source=bl&ots=P2mgNaTdE&sig=oFFCdxgURKyqI53eu_r1zFt7IY&hl=fr&sa=X&ved=0ahUKEwjE7K_wtMjYAhWFB8AKHQoEATAQ6AEIUTAH#v=onepage&q=Grand%20serment%20de%20tournai&f=false

1450 organise un concours, Louvain est présent.

Source : *De schutterswedstrijden der brabantse gilden* -E.Van Autenboer -1996 p.227

1453

Le serment et compagnie de la ville de Soignies participent à un concours de tir à l'arbalète de Tournai.¹²⁴

1455 organise un concours. Ath, Binche, Liège, Chièvres, Mons, Soignies, les deux gildes bruxelloises sont présents. Les fêtes sont agrémentées de représentations dramatiques auxquelles Liège participe.

Source : *De schutterswedstrijden der brabantse gilden* -E.Van Autenboer -1996 p.228

du 11 août au 19 septembre 1455, Tournai organisa la plus grande rencontre d'arbalétriers de l'époque couplée à un tournoi... littéraire.¹²⁵

Une description est donnée dans le livre de MOKE Mœurs, usages, fêtes et solennités des belges p. 321 - Bruxelles, J. Lebègue & Cie, libraires-éditeurs ; s.d. (1901) ¹²⁶

« Nous voyons à Tournai les deux éléments se balancer en quelque sorte dans le tir de 1455, plus célèbre encore que celui de 1394. Cinquante-neuf villes y prirent part, et la fête du Puy (ou montagne) des Amours s'y joignit à celle de l'arbalète. C'était un tavernier, Jean de Courcelles, qui se trouvait en même temps prince de ce Puy et du Grand Serment des arbalétriers. Il transforma en Palais du prince des Amours la halle des doyens et fit dresser un théâtre sur lequel on représenta des jeux de personnages, puis on chanta des chants royaux et des chansons d'amour. Ceux de Lille reçurent le premier prix des jeux en langue française, ceux d'Ypres des jeux en langue flamande. Les cinq compagnies des cinq paroisses de Tournai donnèrent d'autres représentations les jours suivants, et ce fut celle du prince des Amours qui l'emporta. »

1457 organise un concours (40 gildes)

Source : *De schutterswedstrijden der brabantse gilden* -E.Van Autenboer -1996 p.230

1498 présent à Gand avec 31 autres villes.

Source : *De schutterswedstrijden der brabantse gilden* -E.Van Autenboer -1996 p.233

¹²⁴ Pascal Cools -Annales du Cercle royal d'histoire et d'archéologie du Canton de Soignies, XL, 2012

¹²⁵ Source non documentée : <http://optimiste.skynetblogs.be/tag/arbalete>

¹²⁶

<https://www.idesetautres.be/upload/download.php?file=MOKE%20MOEURS%20BELGES%2022%20LEBEGUE%20EDITION%20201901.pdf>

1500, à Bruxelles, parmi les villes invitées, figurent, Anvers, Mons, Alost, Termonde, Tournai, Malines¹²⁷
...

1750

L'an 1750 , le roi du Grand Serment de S'-George , dit des arbalétriers était M. François-Joseph Crombé. On lit sur sa pierre sépulchrale en l'église S'-Brice , qu'il fut roi l'espace de 27 ans. Après lui ce fut M. Hague.

Source : Histoire de Tournai et du Tournésis: depuis les temps les plus ..., Volume 1- 1840- Alexandre Guillaume Chotin p.380

Ce qui suit n'est pas documenté !!

Les Tournaisiens, fidèles au roi de France, organisèrent, en **1394**, un tournoi sur le Grand Marché (Grand'Place). Les arbalétriers vinrent y participer de Flandres et de France; on rapporte que le tournoi fut remporté par les Brugeois.



L'arbalétrier sur la cathédrale de Tournai

Armoiries

**LE SERMENT DES ARBALÉTRIERS SOUS L'INVOCATION
DE SAINT-GEORGES.**

D'azur à un Saint-Georges d'or , sur un cheval d'argent , tenant de la main dextre levée une épée de même , menaçant un dragon d'or abattu aux pieds du cheval , le tout contourné. (Ar. de Fl.)

128

Tradition du XIVème : Le Serment devait chaque année renouveler le manteau de Notre-Dame du Bruile (église de St-Nicolas). Au XVIIème , selon un acte, les « Connestables » du Serment des arbalétriers de St-Georges Jaquèmes de Ronais et Jaquèmes de Ghalais, ainsi que Jehans Rolans, confirment la donation du manteau et que l'agrafe du manteau est un joyau gagné dans un concours de tir.¹²⁹

Entre 1907 et 1930 adresse :Saint-Georges (Chez Tranchard) rue du Pont de Fer - Tournai

¹²⁷ L'arbalète dans tous ses états – F.Samin-L.Bernaerts Chap.VIII

¹²⁸ **Mémoires de la Société Historique et Littéraire de Tournai, Volume 6 -1859- page 363**

¹²⁹ P.178 Société historique et archéologique de Tournai 1890 volumes 23 à 24



cortège de 1913



Photo Identifiée sans doute Tournai...

ARBALÉTRIERS du SERMENT DE SAINT-MAURICE (Tournai)

Extrait de

*DU VOYAGE DE TRÈS-HAUT ET TRÈS-PUISSANT PRINCE
NOTRE SEIGNEUR D. PHILIPPE, PRINCE DES ESPAGNES
composé par Juan Christoval Calvete de Estrella.*

traduct. Jules Petit-Volume III

-----+/- 1549

avant de ces pilastres, à partir du portique que nous venons de décrire, étaient rangées en haie deux compagnies d'arquebufiers, le serment de Saint-Antoine, cent vingt hommes environ, vêtus les uns de fatin cramoisi, les autres d'écarlate à bandes de velours rouge, en chausses & bonnets d'écarlate à plumes blanches. Ils portaient sur la poitrine & sur les épaules de leurs furtouts des insignes d'argent aux armes de l'Empire & à la croix de Bourgogne, surmontant des écussons plus petits, aussi en argent, aux armes de Tournai, avec leur bannière aux mêmes couleurs que

l'uniforme, accompagnés d'un fifre & d'un tambour, avec le chapelain, le roi & le connétable. L'éclat des uniformes & la bonne tenue de cette troupe présentaient un coup d'œil magnifique. Une centaine d'archers leur succédaient dans le même ordre, l'arc & les flèches à la main, le carquois sur l'épaule : c'étaient ceux du serment de Saint-Christine; après eux venaient les archers du serment de Saint-Sébastien, au nombre approché de cent soixante; puis les **arbalétriers** du serment de Saint-Maurice, qui étaient bien quatre-vingts, vêtus comme les autres & portant les insignes dont nous avons parlé, l'arbalète sur l'épaule, les flèches à la main. Outre l'étendart, le fifre, le tambour, le chapelain, le roi & les connétables, ils avaient de plus que les autres deux empereurs, portant la couronne impériale sur la tête & la Toison d'or au cou. Une autre compagnie d'**arbalétriers** les suivait : c'étaient ceux du serment de Saint-Georges, au nombre de cent soixante, en cabaques de satin cramoisî, quelques-uns en chausses d'écarlate garnies de velours cramoisî, les insignes & le reste comme les autres. Les derniers enfin étaient les jurés & eswardeurs des métiers de la cité, au nombre de soixante-deux, avec de longues robes traînantes en écarlate à bandes de velours cramoisî, tenant des cierges allumés & revêtus des insignes & écussons que nous avons dits plus haut. Tous étaient bien alignés, immobiles à leur poste en attendant le passage du prince. Au-delà de la double haie des corps que nous venons d'énumérer, s'élevait, attenant à la place, le premier échafaud, long de quarante-huit pieds, sur dix de largeur &

<https://books.google.be/books?id=xeBLAAAYAAJ&printsec=frontcover&dq=CALVETE+DE+ESTRELLA,+JUAN+CHRISTOVAL.+%26+PETIT,+JULES&hl=fr&sa=X&ved=0ahUKewiMoMWyuM7bAhXFL1AKHU2vDp8Q6AEIKDAA#v=onepage&q=arbal%C3%A9triers&f=false>

Autre source : Extraits des registres des Consaux de Tournay, 1472-1490, 1559-1572, 1580-1581, suivis de la liste des prévôts et des mayeurs de cette ville, depuis 1667 jusqu'en 1794 -  [M. Gachard](#)
[Bulletin de la Commission royale d'Histoire](#) Année 1846 [11](#) pp. 327-473

12 juillet 1566. Consaux assemblés, présents M^{sr} de Moulbais, lieutenant du gouverneur, et les conseillers du bailliage. Lecture de lettres de Madame, du 11, rapportées par M^e Leclercq. — Résolu de mander de suite les serments, afin de les exhorter, en conformité de ces lettres, à s'opposer, soit par force d'armes, soit par d'autres moyens, aux prêches et assemblées illicites, vu que le Roi n'entendait aucunement de les permettre.

Ceux du serment de *Saint-Michel* déclarèrent qu'ils étaient prêts à se mettre en armes, pour le service de S. M., à l'encontre de ses ennemis, mais non pour empêcher les prêches, attendu qu'aucuns de leurs parents et amis pouvaient y assister.

Semblable réponse fut donnée par ceux du serment de *Sainte-*

(409)

Chrétienne, du serment de *Saint-Sébastien*, du serment de *Saint-Maurice*, du serment de *Saint-Georges*.

https://www.persee.fr/doc/bcrh_0770-6707_1846_num_11_11_3241

COMPAGNIE D'ARBALÉTRIERS "LES PHÉNICIENS"

chaussée Romaine 168 - 7500 Tournai

Compagnie de tireurs à l'arbalète fondée en 1925 dans un café de la Grand-Place de Tournai.

Suite à la destruction des immeubles, elle déménagea au café "Le Crespel" à la chaussée de Willemeau. Pour diverses raisons, elle changea de local pour être hébergée au café "Chez Marraine" rue Général Piron et ensuite à Ere, chaussée Romaine, 168 au Café "Le Rep'Ere".

C'est là qu'une fois par mois (le 3e samedi à 18H30) les tireurs se retrouvent de septembre à décembre pour pratiquer "le tir à l'oiseau (petit morceau de bois)" et de janvier à avril "le tir à la cible". Le mois de mai voit l'organisation du "tir du ROI".

Le premier dimanche de mars (en 2014, les 27 et 28 février et le 1er mars) la Compagnie organise un tir réservé à tout public, jeunes (de 12 à 18 ans), dames et messieurs.

Tous les 3 ans, sur l'Esplanade de l'Europe, les Phéniciens accueillent les amateurs lors des Tournaisiades.

Source : <https://www.tournai.be/associations/compagnie-d-arbaletriers-les-pheniciens.html>



en 2015

VILLE de TOURNAI (ERE)
COMPAGNIE D'ARBALÉTRIERS

LES PHÉNICIENS

Café Le Rep'Ere 168, chaussée Romaine TOURNAI (ERE)

4, 5 et 6 mars 2016

TIR À L'ARBALÈTE	JEU DE MANILLE
le samedi 5 mars à partir de 17H	le vendredi 4 mars à partir de 18H
le dimanche 6 mars à partir de 11H	le samedi 5 mars à partir de 17H
le dimanche 6 mars à partir de 11H	le dimanche 6 mars à partir de 11H

150 EUROS de prix
3 catégories : hommes, femmes, jeunes
Mise : 2€ ou 4 cartes

Enjeux :
Cuisses de poulet
Mise : 2€ ou 4 cartes

LES PHÉNICIENS



COMPAGNIE D'ARBALÉTRIERS
FONDÉE À TOURNAI
EN 1925



LES FRANCS ARBALÉTRIERS

Cité dans une liste¹³⁰ des participants au cortège du 15 juillet 1906 (525^e anniversaire des arbalétriers de St-Georges Bruxelles). On y lit que le Président est Mr Casse.



Photo de 1907 -

<https://www.inventaire.proscitec.asso.fr/objets/musee-de-folklore-et-des-imaginaires/photo-societe-des-francs-arbaletriers-tournai-1907/>

¹³⁰ Original aux archives du GSR

Société de la Grande Arbalète

Entre 1907 et 1930 adresse : A l'arbre Vert, chez la Vve Boucher **Troyennes-lez-Tournai**.¹³¹

Les Cœurs joyeux

Selon une source orale, souvenirs de M. Meurisse Roger (février 2022), son grand-père était membre d'une société « les Cœurs Joyeux » de Tournai. Souvenir d'une arbalète de famille, de diverses photographies +/- 1950.

Tubize

Société Saint-Georges

Cette société est citée dans un pamphlet, édité en 1867 par la société Guillaume Tell de Tubize, sous le titre « Moyens employés par la société Saint-Georges de Tubize, pour obtenir les médailles du plus grand nombre et d'éloignement dans tous les concours » et adressée aux sociétés d'arbalète du royaume de Belgique ¹³²

Le président : M. Ant. Huet, le secrétaire Joseph Automne.

Les Vrais Amis

Voir supra

Le président est Hubert Leclercq.

Société Guillaume Tell

Fondée en 1857

La société est citée dans un procès-verbal en 1863 à propos de l'attribution d'une médaille (p.168¹³³)

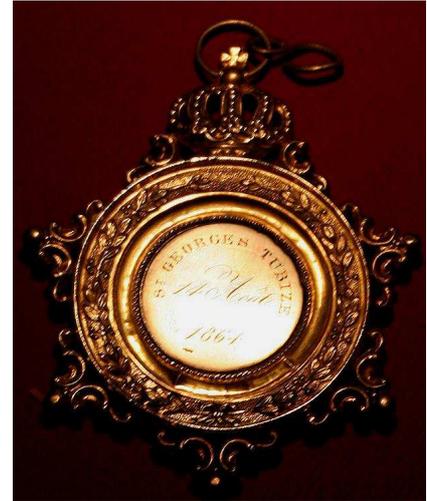
¹³¹ Liste des sociétés de tir dans le Registre des procès-verbaux 1907-1930(dernière page) de la Société Royale Guillaume Tell de Bruxelles – coll.AGS

¹³² La société St-Georges a fait passer des membres de la société les Amis Réunis comme membres honoraires de leur société ! et ce au concours de Quenast 1864.

¹³³ Registre des procès-verbaux de la société La Jeune Union de 1856 à 1864 Inventaire.GSR L320



Collier de Roi Guillaume Tell



Médaille Soc.St-Georges Tubize de 1864 (Patrimoine GSR ref.1634, 1034)

ARCHERS ET ARBALETRIERS A TUBIZE

HERMANS, DIDIER; WUILQUOT, JENNIFER - Page 17

Jeudi 10 juillet 1997 « Archers et arbalétriers à Tubize »

Un bond dans le passé pour rappeler l'histoire et les traditions des gildes d'archers et d'arbalétriers. L'exposition, qui se tient jusqu'au 27 juillet au musée de la Porte, a pour objectif de faire découvrir au public la manière dont les hommes ont veillé à la transmission des traditions de ces gildes à travers les âges (1).

- Pour moi, les gildes représentent bien plus que du folklore, explique Christian De Brabanter, initiateur de l'exposition. Quand on jette un oeil sur leur histoire, on se rend compte que pour la plupart, elles sont nées à la fin du Moyen-Age, à l'époque où les communes tentaient de se libérer de l'emprise des seigneurs. Les gildes constituaient à cette époque les milices communales. Je pense qu'il est plus important de faire découvrir ces faces cachées des gildes plutôt que de se limiter aux armes.

L'exposition fait également la part belle à la gilde locale d'archers, la société royale Saint-Sébastien. Une société qui existe depuis 1602 mais qui pourrait remonter au XIV^e siècle.

A cette époque, les serments (ou gildes) étaient principalement constitués des notables des villages.

LE COLLIER ET LA STATUE DES ROYS...

Exceptionnellement, le musée de la Porte expose le collier de la fédération. Ce collier est porté par le roy, c'est-à-dire l'archer qui abat le «coq» (la cible) posé sur le point le plus haut du mât. Chaque gilde nomme son roy une fois l'an et tous les roys s'affrontent au sein de la fédération afin de désigner celui qui repartira avec le collier. Ce collier retrace en quelque sorte l'histoire de la fédération des archers.

- Chaque année, dit M. Gaytant, président des archers de Tubize, la compétition oppose les clubs des cinq secteurs que compte la Belgique. A l'issue de la saison, les vainqueurs des clubs de chaque secteur se rencontrent. Et le gagnant ramène la statue de Saint-Sébastien dans son club pour une année.

Un honneur dont aucun club du Brabant wallon ne peut encore se targuer. Il faut dire que l'arc et l'arbalète sont beaucoup plus pratiqués dans le nord du pays. Ce qui n'empêche pas des francophones de se distinguer sur le plan international. L'Ottintois Christophe Peignoï, dont on vous parle par ailleurs, en est un brillant exemple.

D. H. et J. W.

(1) L'exposition est ouverte jusqu'au 27 juillet de 10 à 12 h et de 15 à 18 h, sauf les lundis et jours fériés. Adresse : rue de Bruxelles, 64 à Tubize.

Visé

1310 date supposée de fondation par Thibaut de Bar (aucun document) Divers recoupements et hypothèses sont invoqués pour prouver cette date mais aucun document direct ne confirmerait cette date. Voir à ce sujet le résumé des hypothèses dans « Recueil du musée » 2017 éditée par J-P Nihon et ses confrères. (p.9 & 10)

1441 du 17 au 24 juin participe au concours à Liège, sans précision de quelle gilde liégeoise.¹³⁴

1501 un acte limite les pouvoirs de la gilde (le mayer a droit de regard sur les revenus)¹³⁵

1599 Le prince évêque Ernest de Bavière confirme l'institution de la compagnie

1803 Après l'arrêt de la révolution française, la compagnie reprend ses activités.

1861 le jeu de l'arbalète est repris en lieu et place de l'arme à feu.

Pour en savoir plus, ouvrages à consulter :

La Compagnie des Arbalétriers de Visé par Jacques Ceysens - 1887

Compagnie Royale des Anciens Arbalétriers Visétois - Notice historique par Jean Lenoir-Henrotay 1959

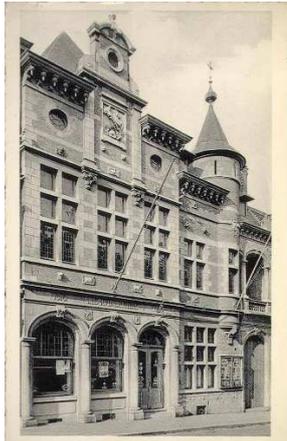
Compagnie Royale des Anciens Arbalétriers Visétois - Notice historique par Victor Horion- 600ème anniversaire 1310-1910 : <http://www.1579.be/arba/arba-1910.pdf>

Compagnie Royale des Anciens Arbalétriers Visétois - Notice historique

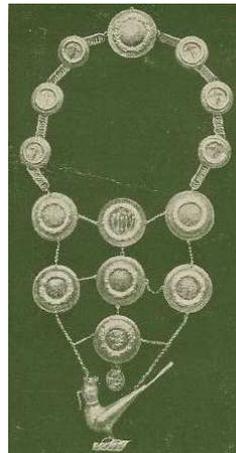
Catalogue de l'exposition Saint Georges et l'arbalète Visé 700ème juillet 2010



Cornette



le local



le collier (expo 1910)

Leurs drapeaux :

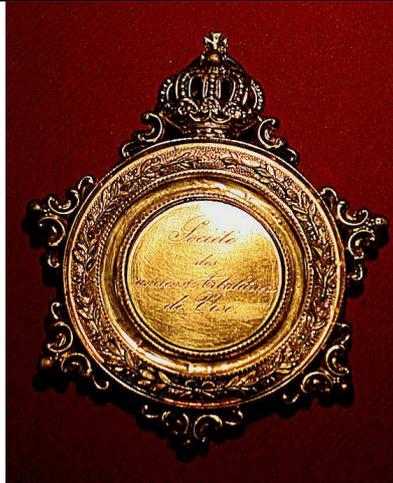


¹³⁴ Source : *De schutterswedstrijden der brabantse gilden* -E. Van Autenboer -1996 p.226

¹³⁵ dans « Recueil du musée » 2017 éditée par J-P Nihon et ses confrères. p.12



Flacon aux armes des arbalétriers de Visé reçu lors de leur visite en nos locaux en nov 2005 Patrimoine GSR ref.835



Médaille sur porte-médailles-argent- Société des anciens arbalétriers de Visé – verso : Prix d'honneur Concours du 25 septembre 1867 Patrimoine GSR ref.1231



Assiette dessert diam.195 « Cie Rle Arbalétriers Visétois » 1310-1985 Patrimoine GSR ref.1241



Assiette de la Compagnie des Anciens Arbalétriers Visétois 650^{ème} anniv.(1310-1960) Patrimoine GSR ref.1376



Ecu en tissu Patrimoine GSR ref.923



Assiette à dessert avec arblète et écu - 1310 1960 "les arbalétriers Visétois" Patrimoine GSR ref.1564

Warneton

1440 participe au concours de Gand.

Source : *De schutterswedstrijden der brabantse gilden -E.Van Autenboer -1996 p.225*

1455 Des arbalétriers warnetonnois invités à Tournai, en 1455.

Mémoires de la Société d'histoire de Comines-Warneton et de la Région, Lahouste (Jean-Philippe). 2008, 38, pp

Visite du Premier Consul, Bonaparte messidor an II:

les noms de *Lodi*, *Arcole*, *Marengo*. Il fait ensuite au maire différentes questions sur les ressources agricoles et commerciales de la ville, ses établissemens de bienfaisance; fixe une attention particulière sur les confréries d'archers, d'arbalétriers des villages voisins, qui s'étaient rendues ce jour-là à Armentières, avec leurs armes, drapeaux, tambours et fifres, et parmi lesquelles on distinguait surtout les arbalétriers d'Houplines, Warneton et Erquinghem, montés sur les chevaux agricoles, les plus beaux et les plus gros du pays, (1) décorés de rubans, de verdure et de fleurs, et portant sur la tête une houppe de froment en épi; remonte en voiture et quitte la ville escorté des archers et arbalétriers.

136

Wiers (Hainaut)

Extraits de :

HISTOIRE DE LA COMMUNE DE WIERS En Hainaut Par Jules Renard - 1887

Source : <http://www.wiers.be/jules%20renard%20-%20histoire%20de%20wiers.doc> communiqué par Eric Demarbaix 8/2007

Il n'y eut jamais à Wiers de garde bourgeoise permanente. Les milices communales n'étaient établies que provisoirement, c'est-à-dire en temps de guerre ou de brigandage.

A l'époque de la bataille de Fontenoy, un corps de garde fut formé en vertu d'une ordonnance des Etats du Baillage de Tournai. Cette garde, composée des jeunes gens valides de la localité, âgés de dix-huit à quarante ans, et de miliciens engagés moyennant la somme de 125 écus, était divisée en quatre compagnies ou pelotons, sous les ordres de Jacques-Joseph Ségard et de Bernard Liénard. Cette garde fut dissoute au mois de juillet 1751.

Pendant la Révolution brabançonne ou Révolution des patriotes, une patrouille fut encore organisée à Wiers, en vertu d'une ordonnance des Etats du Tournaisis et après détermination prise en séance échevinale le 2 juin 1780.



Château du Biez Photo : Jean-Pol GRANDMONT¹³⁷

136 P.357Annuaire statistique [afterw.] Annuaire du département du Nord. An xi-1890

Antérieurement, le châtelain du Biez avait à sa solde une garde armée, composée en majeure partie d'**arbalétriers**¹³⁸.

Au mois d'août 1455, le serment de St-Georges de Tournai donna un grand concours d'arbalète ; 553 bourgeois de 53 villes ou compagnies d'arbalétriers y prirent part. Chacune d'elles ne pouvait s'y présenter avec plus de 10 tireurs. On y voit figurer le sénéchal de Hainaut, seigneur du Biez avec 10 tireurs; faut-il conclure que ces tireurs étaient de la garnison du Biez ? Selon toutes probabilités, oui ; car la garnison du Biez était composée, à cette époque, d'**arbalétriers** : les flèches d'arbalète trouvées naguère dans un puits du château, en sont un témoignage indiscutable.

Après la destruction de la forteresse, du Biez par les troupes de Louis XI, la garde seigneuriale fut sans doute dissoute, mais au XVI^e siècle, elle était remplacée par une compagnie d'archers, confrérie ou serment d'archers de St Sébastien qui avaient pour chef un connétable. Cette confrérie avait un hôtel construit sur un terrain de 34 verges, tenant au château du Biez et appelé : le jardin **des Arbalétriers**.¹³⁹

*La commune de Wiers faisait autrefois partie, du comté de Hainaut et de la Châtellerie d'Ath; elle fut unie au Tournésis par Louis XIV en 1701, détachée de cette juridiction et cédée à la France en 1769 et finalement recédée aux Etats autrichiens en 1779*¹⁴⁰.

Et dans la Communauté Germanophone ?

EUPEN-NISPERT

Kgl. St. Johannes Enthauptung Bogenschützen Gesellschaft Eupen-Nispert

Fait partie de *Landesverband der Armbrustschützen* (2022= 20 Vereine aus der Region Aachen, sowie Belgien und den Niederlanden angeschlossen).

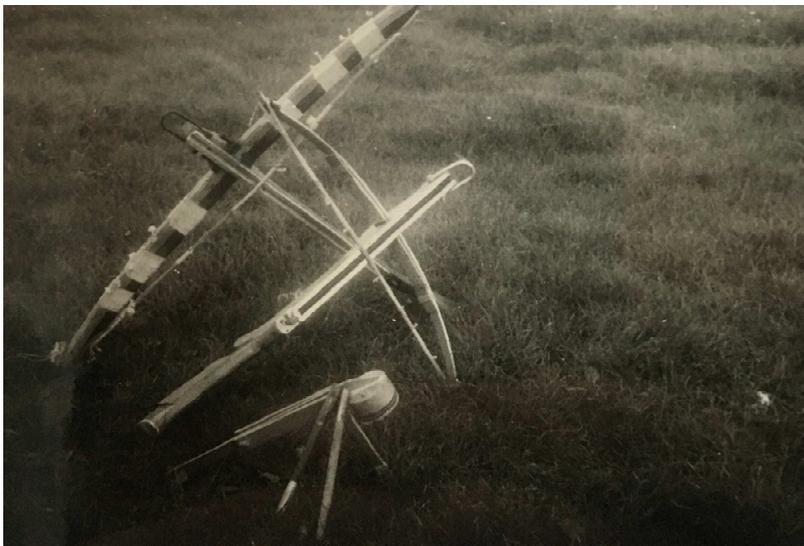
Selon les carnets et photos de Jean Copin : Perche de 28 m

fêtes du 750e anniversaire de la Société royale Saint-Nicolas des Tireurs d'Eupen (mais quand ?)

Das Schießen mit der Armbrust will gelernt sein - extrait du journal Grenzecho 2008¹⁴¹

¹³⁹ http://images.google.be/imgres?imgurl=http://upload.wikimedia.org/wikipedia/commons/thumb/d/d5/Wiers_CH1bJPG.jpg/250px-Wiers_CH1bJPG.jpg&imgrefurl=http://fr.wikipedia.org/wiki/Wiers&h=167&w=250&sz=17&hl=fr&start=6&um=1&tbnid=i45h6lXoJbCdPM:&tbnh=74&tbnw=111&prev=/images%3Fq%3D%2B%2522ch%25C3%25A2teau%2Bdu%2Bbiez%2522%26um%3D1%26hl%3Dfr%26lr%3D%26sa%3DN%26as_qdr%3Dall

¹⁴¹ <https://www.grenzecho.net/art/region/eupener-land/das-schiessen-mit-der-armbrust-will-gelernt-sein>



+/-1955 Photos de Jean Copin : arbalète avec arc en bois – coq perche

Vous avez dit bizarre...

Arbalétriers du Dragon de ??????????

Photos en vente sur Ebay nov 2007 d'un vendeur de Mouscron (????)



En 1848, le Risquons-Tout est le théâtre d'une bataille opposant des Républicains belges, venus de Paris afin de détrôner le roi Léopold, à l'armée nationale .DONC, photo de 1948 !!!



selon Ebay.....origine ????

FIN provisoire

Rue, place, boulevard...

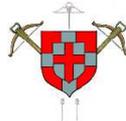
<p><u>Rue des Arbalétriers</u>, Bastogne</p> <p>Rue des Arbalétriers Bruxelles</p> <p>Rue des Arbalétriers Braine-l'Alleud</p> <p>Rue des Arbalétriers Namur</p> <p>Rue des Arbalétriers Boussu</p> <p>Rue des Arbalétriers Ciney</p> <p>Avenue des Arbalétriers, Mouscron</p>	<p>Boulevard des Arbalétriers, Nivelles</p> <p>Clos des Arbalétriers à Grez-Doiceau</p> <p>Square de l'Arbalète, Watermael-Boitsfort</p> <p>rue de l'arbalète Tournai</p> <p>Rue de l'Arbalète, Philippeville</p> <p>Rue des Arbalestriers Mons</p> <p>Rue des Arbalestriers Pont-à-Celles</p> <p>Rempart des Arbalestriers Le Rœulx</p>
--	--

Sources consultées en plus des notes de bas de pages:

« SERVICE » DU PRINCE, « SÛRETÉ » DES VILLES. À PROPOS DE PRIVILÈGES DÉLIVRÉS AUX CONFRÉRIES OU SERMENTS D'ARCHERS ET D'ARBALÉTRIERS DANS LES PAYS-BAS AU XVE SIÈCLE Jean-Marie Cauchies Association Revue du Nord | « Revue du Nord » 2012/2 n° 395 | pages 419 à 434 ISSN 0035-2624 ¹⁴²

Relevé des drapeaux arbalétriers belges : <http://arcba35.free.fr/>

J.-M. Cauchies, « Service » du prince, « sûreté » des villes. À propos de privilèges délivrés aux confréries ou serments d'archers et d'arbalétriers dans les Pays-Bas au xve siècle, dans *Revue du Nord*, t. 94, 2012, p. 419-434.



¹⁴² file:///C:/Users/Luc/Downloads/RDN_395_0417.pdf

Etudes publiées par le service Archives et Patrimoine du Grand Serment Royal et de Saint-Georges des Arbalétriers de Bruxelles.

Sous la direction de l'archiviste Bernaerts Luc.

« Le Crennequinier » – revue trimestrielle – (depuis 1992)

Chronologie de la Gilde à partir de 1830

Quelques livres utiles pour la connaissance des Gildes, Ommegang, arbalètes et arbalétriers – on line(1)

L'arbalète dans tous ses états¹⁴³

Liste des Roys de tirs avant 1830 – on line(1)

Les sociétés d'arbalétriers à Bruxelles 1795 – 2015¹⁴⁴

Essai d'inventaire des assiettes des Gildes et Sociétés d'arbalétriers – on line(1)

Essai d'inventaire : la philatélie et l'arbalète – on line(1)

Essai d'inventaire : les figurines et les arbalétriers – on line(1)

Le jardin Saint-Georges¹⁴⁵

Lexique « Autour de l'arbalète » 2016

Analyse de l'origine des arbalétriers bruxellois aux XIIIème et XIVème siècle et de leurs réactivations au XIXème – 2018 ¹⁴⁶

(1) On line sur www.arbaletriers-saintgeorges.be

¹⁴³ 2009, par François Samin et Luc Bernaerts, archivistes des deux Gildes d'arbalétriers bruxelloises

¹⁴⁴ 2015, par François Samin et Luc Bernaerts, archivistes des deux Gildes d'arbalétriers bruxelloises

¹⁴⁵ 2018, par François Samin et Luc Bernaerts, archivistes des deux Gildes d'arbalétriers bruxelloises

¹⁴⁶ 2018, par François Samin et Luc Bernaerts, archivistes des deux Gildes d'arbalétriers bruxelloises